



LE MARIAGE EN blanc est une activité très appréciée par les couples suivant les cours de préparation au mariage. Cette rencontre a pour but d'expliquer comment se déroulent les différentes cérémonies du mariage et le sens de chacune de ces cérémonies. Sur la photo, l'heureux

couple d'un soir, Marielle Lemay et Roger Michel. Noël Gardner servait de témoin au marié et Jean-Noël Gagnon pour la mariée. La cérémonie s'est déroulée à l'église Ste-Victoire.

Trente commissions scolaires représentées à une journée d'information à l'école du bois ouvré

VICTORIEVILLE (R.L.) — Une journée d'information vient de se dérouler à l'école du meuble et du bois ouvré de Victoriaville. Cette journée était destinée aux conseillers en orientation, aux professeurs d'information et aux documentalistes de toutes les commissions scolaires régionales de la province. Environ 30 commissions sur une possibilité de 55 avaient des représentants. A l'utotal, 50 délégués étaient présents.

L'avant-midi fut consacré à la visite de trois usines de meuble de la région: Daveyville, Princesville, et Mobilier H.P.L. à Arthabaska.

Le but de ces visites était de montrer le lien qui existe entre

le travail exécuté dans les industries du meuble et l'enseignement dispensé à l'école du meuble et du bois ouvré de Victoriaville.

Un dîner commun fut servi au motel Lion d'Or. Des représentants de l'industrie du CEGEP de Victoriaville et de la région des Bois-Francis assistaient à ce buffet froid.

A la fin du repas, M. Lucien Arcand a fait un bref exposé sur l'histoire de l'école. Il a souligné le besoin d'une main-d'œuvre spécialisée et de techniciens pour l'industrie du meuble.

400 nouveaux emplois
Selon les statistiques, il y a

rait une possibilité de 400 nouveaux emplois par année dans ce centre d'industrie. L'école du meuble et du bois ouvré a été construite spécialement pour former cette main-d'œuvre.

A 14 heures, tous les invités se regroupèrent à l'auditorium de l'école du meuble pour recevoir un exposé sur les programmes et les options offertes par l'institution.

Au niveau collégial, un cours de 3 ans permet le choix entre deux options: les techniques de production et le dessin de production. Les étudiants désireux de s'inscrire à ce niveau doivent compléter avec succès la classe de secondaire V. Les études collégiales sont sanctionnées par un diplôme d'études collégiales donnant accès au marché du travail.

Au niveau secondaire, un cours de 2 ans, secondaire IV et secondaire V permet le choix entre deux options: opérateur spécialisé et rembourrage. Les étudiants désireux de s'inscrire à ce niveau doivent compléter avec succès la classe de secondaire III.

Ces études sont sanctionnées par un diplôme du ministère de l'Éducation intitulé secondaire

V option professionnelle donnant accès au marché du travail.

Si le ministère l'autorise il y aura en septembre prochain un cours professionnel intensif (C.P.I.) Le programme de travaux pratiques est le même que celui de secondaire IV et V. Ce cours n'est que d'une durée d'un an et l'étudiant doit avoir réussi la classe de secondaire IV pour s'y inscrire.

Après cet exposé tous les invités ont pu visiter le pavillon académique et le pavillon usine de l'école. C'est l'usine qui les a surtout impressionnés. D'une dimension de 125 pieds par 450 équipée de machinerie moderne avec système de convoyeur, cette usine école est unique en son genre en Amérique du Nord pour préparer la main-d'œuvre spécialisée et les techniciens pour l'industrie du meuble et du bois ouvré.

Les conseillers en orientation, les professeurs d'information et les documentalistes sont répartis avec une documentation complète sur l'école du meuble et du bois-ouvré de Victoriaville. Ils pourront ainsi informer adéquatement tous les étudiants désireux de choisir une des options offertes par cette école provinciale.

Selon M. Léopold Garant

L'enseignant n'est plus un diffuseur de connaissances

par Roger LEVASSEUR

Parlant à l'école Le Manège de Victoriaville devant plus de 400 personnes intéressées à la cause de l'éducation, M. Léopold Garant, président du Conseil supérieur de l'éducation de la province de Québec, a parlé entre autre de l'école de demain. Il a ainsi mentionné que pendant longtemps, l'école a été facteur de conservation plutôt que de transformation et de création: elle était chargée de transmettre les traditions aux générations nouvelles.

Dans l'école moderne et celle de demain, l'objectif étant de donner à l'étudiant la possibilité de s'éduquer lui-même, il faudra mettre l'accent sur la recherche personnelle et il faudra donc mettre toutes sortes d'appareils à sa disposition: appareils audio-visuels, bibliothèques modernes etc.

Le professeur, un animateur

M. Garant a poursuivi: "Dans cette école de demain, le professeur n'est plus l'agent diffuseur de connaissances de dogmes éprouvés. Avec les changements rapides qui se succèdent aujourd'hui et qu'on ne peut plus trop prévoir, la dynamique est de rigueur. Le professeur ne doit plus être un directeur qui modèle la morphologie intellectuelle de l'étudiant, il n'est plus synonyme d'une autorité indiscutable ou incontestable.

Le professeur devra avant tout être un animateur. Cette conception de l'animateur, plutôt que du protecteur ou du "maître", dans son sens propre, est entrée chez nous par les comités de citoyens et devra passer par l'école. Ce qui revient à exclure tout paternalisme intellectuel et tout dirigisme, deux attitudes qui ne sont d'ailleurs plus acceptées par l'étudiant d'aujourd'hui ni par l'ouvrier.

L'objectif du professeur ne sera plus de faire assimiler à ses élèves, dans une certaine période, un programme rigide. Loin de corriger les "déviances" et attitudes particulières, il devra encourager toute initiative originale.

"Bref, toute l'action du professeur devra être basée sur l'enfant ou l'étudiant et non sur un régime pédagogique uniforme. Ainsi la formation qu'il recevra fera de lui un être adapté au progrès et aux situations nouvelles.

Dans une autre partie de son exposé, le conférencier mentionna que la question qui se pose maintenant c'est de savoir comment les professeurs eux vont s'intéresser à ces changements, comment ils vont réagir devant ces innovations et comment ils vont acquiescer les fondements voulus pour pouvoir remplir le rôle qu'il venait de définir.

Encore plus d'efforts

Comme réponse à ces questions, M. Garant donna: "Les enseignants devront effectuer encore plus d'efforts pour prendre conscience de leur rôle. Nous leur demandons déjà beaucoup à l'heure actuelle, il faudra qu'ils donnent encore

plus. Ce sont ces efforts qui ne paraissent pas toujours qui forcent notre admiration à leur égard.

Dans cette époque de changements rapides, il faut au maître une grande compréhension de lui-même, une auto-contestation permanente, il faut qu'il adopte une attitude de très grande disponibilité qu'il envisage une remise à jour continuelle de son métier.

L'éducation permanente c'est avant tout pour le professeur. Deuxièmement, les administrateurs à tous les niveaux ont aussi un rôle à jouer. Ce n'est pas tout pour le ministère de publier des guides pédagogiques et des documents ou d'amorcer des projets expérimentaux pour préparer l'avenir. Il va falloir trouver des moyens pour associer encore davantage les enseignants à

l'élaboration de ces politiques pour qu'elles prennent l'envergure nécessaire et se propagent à tout le corps professoral.

Pour cela, il faut aussi que le climat entre les enseignants et l'employeur, qui sont les commissions scolaires et le ministère, soit le meilleur possible.

"Ce n'est qu'avec des efforts conjugués de ces forces qu'on pourra relever ce défi formidable de l'école de l'avenir", dit-il en concluant la conférence.

C'est le président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis le docteur Marc St-Hilaire qui a ouvert officiellement la semaine de l'éducation. Cette soirée cocktail-banquet-conférence-danse avait été organisée par l'Association des Enseignants des Bois-Francis et avait comme principal organisateur, M. Jean-Claude Cloutier.

Camp liturgique

VICTORIEVILLE (R.L.) —

Dans le but de nourrir le dynamisme de tous ceux qui oeuvrent ou qui désirent entreprendre une action dans le domaine de la liturgie, le comité diocésain organisé sous l'égide de l'ACLE un camp de fin de semaine, les 6, 7 et 8 mars. Ce camp vise en même temps un complément de formation et une information sur l'organisation des comités de liturgie.

Le camp aura lieu au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska. Le nombre des participants à ce camp est limité à 100.

Déjà plusieurs autres camps de ce genre ont eu lieu à travers le diocèse depuis septembre dernier. Si l'on se fie aux présences nombreuses à ces camps, ceux-ci répondent vraiment à un besoin. Déjà, à travers le diocèse, plusieurs comités paroissiaux de liturgie ont été fondés à la suite de la participation de personnes à ces camps. Le comité diocésain de liturgie a la responsabilité de ces activités.

Le responsable de ce prochain camp pour la région de Victoriaville est Mlle Nicole Hamel.

Le Centre de la main-d'oeuvre et les étudiants

VICTORIEVILLE (R.L.) —

Au cours de 1969, le centre de Main-d'oeuvre du Canada de Victoriaville a fait des efforts pour placer des étudiants. Le gérant du centre, M. Jim Aubut, nous livre quelques-uns de ces efforts: "Nous avons d'abord embauché un étudiant, M. Jean Fortier, qui était à ce moment étudiant en orientation 2e année à Laval. Il a travaillé du premier mai au 25 août.

Durant cette période, et aussi durant les mois précédant l'embauchage de M. Fortier, nous avons reçu un total de 614 demandes d'emploi de la part des étudiants.

Ces demandes se répartissent de la façon suivante: 289 de garçons dont 185 du secondaire, 104 du niveau post-secondaire, 325 filles dont 257 du niveau secondaire et 68 post-secondaire.

De ce nombre, nous avons réussi 158 placements dont 84 garçons, 106 de ces placements ont été faits pour une durée de trois mois ou plus.

Ces emplois ont été trouvés surtout dans le secteur industriel reconnu sous le titre de services. Effectivement, 21 étudiants ont été placés dans un restaurant chez un particulier ou des maisons privées, 13 dans la vente à domicile, 29 dans la vente au détail, 29 dans des services publics, 28 au bingo de l'exposition régionale. Onze étudiants ont été placés dans l'industrie manufacturière, cinq sur des fermes et six à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Ces placements ont été réussis avec la collaboration de la radio et des journaux qui ont diffusé des messages".

Avec la campagne lancée cette semaine par la Chambre de Commerce provinciale et du Canada, le centre de main-d'oeuvre de Victoriaville espère faire tout aussi bien que l'an passé, si possible encore plus, dans le placement d'étudiants.

Avantages

L'industriel qui embauche un étudiant et qui lui confie un travail profitable court de bonnes chances de répandre sa réputation de bon employeur parmi le groupe d'étudiants et faciliter ainsi son recrutement de main-d'oeuvre permanente au cours des années à suivre. Parfois, l'étudiant ayant acquis une certaine expérience chez un employeur durant ses vacances d'été y découvre des intérêts et revient à travailler à la fin de ses études et, par le fait même, devient un actif pour l'industrie en question.

Le centre de Main-d'oeuvre du Canada offre également ses services pour faire la sélection des candidats et ainsi éviter des pertes de temps à l'employeur.



DIX-SEPT GARÇONS VIENNENT de prononcer leur promesse scout au sein de la troupe 12 "E" Clémentine de Victoriaville. Pierre Fournier prononce ici sa promesse en présence de Mme Gaston Tremblay, M. Tremblay et Jean-François Boisvert.

Les autres nouveaux scouts sont Claude Laforest, Jean-Yves Larache, Yvon Matte, Gilles Michaud, Jean-Guy Pellerier, Maurice Richard, René Rivard, Alain Roy, Jean Thiboutot et François Hébert. (Photo LeRo)



LE CLUB OPTIMISTE DE Victoriaville tenait vendredi soir en la salle Windsor de Victoriaville un "Optival" à l'occasion de la Saint-Valentin. La soirée était organisée par le comité féminin dont la présidente est Mme Denis Couture. Le couple dont le costume a été primé par le jury composé de journalistes fut celui de M. et Mme Jacques Lamontagne qui person-

nifiaient un couple de vieux. Entourant les gagnants on reconnaît avec beaucoup de difficulté M. Robert Lainesse, lieutenant-gouverneur Optimiste, M. Gilles Boucher président du club Optimiste de Victoriaville, M. et Mme Real Campagna, organisateur, Mme Denis Couture et Clermont "Abdulah" Roy. (Photo: LeRo)

Franc... Parler

Concernant le conflit opposant la régionale et le secondaire V (Collège) pour l'affaire d'un directeur des étudiants démissionnaire, le docteur Marc St-Hilaire, président de la régionale nous confie en fin de semaine que la régionale n'avait pas l'intention de donner une conférence. "Le cas a été soumis aux commissaires qui ont pris une décision et par la suite le directeur Cyr a démissionné. Nous avons accepté sa démission tout simplement. S'il revient sur sa décision, nous le reprendrons avec plaisir sans aucune condition". Commentant le fait que les étudiants aient décidé de boycotter les cours à cause de cette affaire le président de la régionale a mentionné que c'était d'abord et avant tout très malheureux pour les élèves eux-mêmes.

Les responsables du comité de l'arena de Warwick dont le président M. Jean-Charles Perreault et le maire de Warwick, M. Gaston Beaudet se sont vu remettre samedi après-midi par le député du comté M. Roch Gardner un chèque représentant la première tranche de l'octroi accordé par le gouvernement du Québec pour la réalisation de cette arena à Warwick. La ville doit endosser le chèque pour qu'il soit valide.

Un nouveau club de golf sera en opération cet été à Victoriaville. Les promoteurs du club de Golf Colonial ont convoqué les journalistes à une conférence de nouvelles à ce sujet, vendredi à 17 heures.

M. Roger Larivière de la salle d'accueil Damrémé, nous demandait hier matin de remplacer à brûle-pourpoint le député fédéral André Fortin qui devait prononcer une conférence devant les membres de cet organisme à 10h.00 heureusement à 10.00 moins quelques minutes le député s'est présenté et notre travail ne fut que de le remercier.

Au banquet d'ouverture de la semaine de l'éducation, samedi soir à l'école Le Manège un candidat libéral a été trouvé pour faire face au député unioniste Roch Gardner. M. Michel Brault a été désigné et pour une fois il semble qu'il aurait l'appui de quelques commissaires...

Lors d'un couronnement d'une reine, la Couronne est un objet assez important. Aussi les organisateurs du festival des Neiges à Warwick étaient-ils dans tous les états lorsqu'ils constatarent quelques minutes avant le couronnement de la reine samedi que l'on avait oublié la couronne...

Certains se sont demandé qui personnifiait l'homme des neiges durant ce festival. Il s'agit de M. René Provancher, dans le civil représentant des croustilles Yum-Yum.

La joute de vendredi soir au centre Jean-Béliveau a débuté à 21h.30 donc avec 30 minutes de retard. Les Tigres qui menaient 4 à 0 après la première période l'ont emporté 10 à 2 sur les Saguenéens de Chicoutimi.

La loi sur les drogues devrait être repensée

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le code criminel n'est pas adapté à ce nouveau problème qu'est la drogue a commenté le député fédéral André Fortin qui parlait hier matin devant les membres de l'association Domrémé de Victoriaville.

Le député créditiste expliqua qu'actuellement le code criminel prévoyait des sanctions très légères pour le jeune qui est pris à faire usage ou le trafic de la drogue. Prenons l'exemple d'un jeune étudiant de 18 ans que les policiers arrêtent pour drogue. Les policiers font leur devoir et le garçon se retrouve en cours de justice. Il a bien des chances de prendre un, deux ou trois ans de pénitencier. Durant tout son séjour en prison, il coteyera toutes sortes d'individus, en passant par les homosexuels aux bandits notoires. Aussi durant ce séjour en prison il pesterait constamment contre la société. Il ne pourra poursuivre ses études à son retour. Il en vaudra à la société et accomplira à ce moment un méfait beaucoup plus grave qui lui vaudra une sentence encore plus longue de sorte que la société a bien des chances de ne pouvoir le récupérer un jour comme citoyen normal et honnête.

Il faudrait donc que des amendements soient apportés au code criminel de façon à ce qu'on punisse des maisons de réhabilitation pour ces personnes prises avec une affaire de drogues.

Le député Fortin a fait la comparaison entre la drogue et l'alcool. Des spécialistes prouveront que la drogue qui circule le plus fréquemment dans nos écoles est beaucoup moins dangereuse à la longue que l'alcool. Pourtant le code criminel fait de celui qui est pris avec de la drogue un criminel et rien pour celui qui fait usage de boissons. Il se trouve là une appréciation du degré de gravité qui devrait être révisée.

Le conférencier expliqua par ailleurs qu'il fallait prendre une attitude positive avec les jeunes qui font usage de la drogue. Il ne faut pas les juger seulement de l'extérieur.

Le déjeuner était présidé par M. Robert Baril.

Dans quelques jours, l'ivressomètre sera utilisé à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Selon les informations que nous a fournies le directeur adjoint Roland Poitras, l'ivressomètre commencera à être utilisé à Trois-Rivières d'ici peu. Il est même question de quelques jours seulement puisque cet appareil acheté pour la force constabulaire trifluvienne est présentement à l'institut médico-légal de la province.

On doit en effet procéder à cette institution à des expertises pour déterminer l'acceptation ou le refus d'opération de ce coûteux appareil, selon des normes établies.

Des cours

Jusqu'à présent, deux policiers trifluviens ont suivi les cours de maniement de l'ivressomètre, le deuxième étant d'ailleurs toujours dans la Métropole à terminer sa formation technique.

En tout, six membres de la force constabulaire de

Trois-Rivières seront affectés à l'ivressomètre quand tous les cours auront été dispensés à Montréal.

On s'attend, selon le sous-directeur Poitras à ce que le policier présentement aux études dans la Métropole, ramène l'appareil avec lui jeudi prochain, lors de son retour au poste no 1.

Les automobilistes doivent donc s'attendre à faire face au délicat et bavard ivressomètre, ceux du moins qui dépasseront la mesure, ce que ne pardonne pas cet enquêteur électronique.

La motoneige fait une autre victime à Daveluyville

DAVELUYVILLE (R.L.) — Une collision frontale mettant en cause une automobile et une motoneige a fait un mort, samedi soir dans le rang 2 de Daveluyville. La victime est le conducteur de la motoneige, M. Marius Deshaies, 30 ans, de St-Sylvere. L'automobile était conduite par Henri-Paul Bineau, 21 ans, de St-Célestin. La tragédie s'est produite à 20h.35 en face de la ferme de M. André Ayothe. Il semble que la victime soit morte instantanément. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville. Le docteur Soucy constata le décès.

Accidents à chaîne

La chaussée glacée a été la cause de cet accident qui en a provoqué par la suite une série d'autres moins graves.

Ainsi, après l'accident le conducteur de la Chrysler 1964, M. Bineau, alors qu'il signalait la présence de sa voiture à un autre automobiliste s'est fait frapper par cet automobiliste. Il a subi des blessures à une jambe et a dû être transporté à l'hôpital. Il fut heurté par un véhicule

L'ivresse publique pourrait ne plus être un délit au Nouveau-Brunswick

L'ivresse publique cessera d'être un délit au Nouveau-Brunswick si la Législature approuve un projet de loi présenté par le ministre de la Justice, M. Bernard Jean.

Un policier pourra seulement arrêter une personne pour ivresse en public, et la détenir que jusqu'à ce qu'elle soit "suffisamment sobre" pour être relâchée. L'abolition des peines d'emprisonnement pour ivresse fait partie d'un nouveau projet de loi destiné à modifier la politique de correction de la province, en insistant davantage sur la réhabilitation de préférence à l'emprisonnement.

En vertu de cette nouvelle loi l'accent sera mis sur la libération provisoire, y compris des pouvoirs plus étendus pour les juges en imposant des amendes, et la création d'une commission de libération conditionnelle composée de cinq membres.

Prescriptions

CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B.Ph. L.Ph.

PHARMACIE HOUDE

OUVERT
365
JOURS
PAR ANNÉE

CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIÈRES
OUEST

TÉL.:
375-9686

Comment offrir une
sécurité financière
complète

pour votre commerce — succession
— famille en cas de décès
ou d'invalidité.

Voyez sans retard

RÉGINALD
DUBOIS
Ré.: 375-9184
Bur.: 375-8311

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

LE PLUS GRAND SPÉCIAL

"BÉLANGER"

en Mauricie

CUISINIÈRE
30 pouces

Entièrement
automatique
Modèle "Bon Appétit"
"De Luxe"

Reg.: \$319.00

SPECIAL

\$198⁰⁰

Venez vous
rendre compte
de nos bas prix!

Régulier \$439.00

SPECIAL

RÉFRIGÉRATEUR

14 pieds cu.
"De Luxe" sans givre.
Modèle B F 1424

\$258⁰⁰

Gilles Robert meubles

250, DES CHENAUX, CAP-DE-LA-MADELEINE TÉL.: 379-2727

SPECIAL

1 ROBE
nettoyée et pressée

109

Pichelette
NETTOYEUR
TEINTURIER

376-3758

Nous allons chercher
et livrons rapidement

TAPIS

Patio
plush

Les tapis d'extérieur et intérieur sont encore assez nouveaux pour susciter l'intérêt, et Toronto Carpet vient tout juste d'ajouter à sa collection, le plus sensationnel de tous, le Patio Plush de 100% nylon qui brave toutes les intempéries et résiste aux pires traitements. C'est le tapis de peluche rêvé pour un client moyen, qui cherche un tapis d'aspect luxueux à un prix modique.

SPECIAL

\$695
v.c.

Lamy
LTYE

120 DES FORGES
TROIS-RIVIÈRES
375-4991



IL NE RESTE plus que trois survivantes des célèbres quintuplées Dionne, à la suite du décès de Marie, vendredi, à Montréal. Elle est la deuxième à droite sur cette photo prise en 1951. La première des quintuplées qui est décédée est Emilie (au centre). Les autres quintuplées sur la photo sont, de gauche à droite, Annette, Cécile et Yvonne. (Téléphoto PC)

Le décès de Marie Dionne réduit à trois le nombre des célèbres jumelles

MONTREAL (PC)—L'une des quintuplées Dionne, Marie, épouse de M. André Houle, de Montréal, est décédée vendredi, après une brève maladie.

Mme Houle était âgée de 35 ans.

Le décès de Marie porte maintenant à trois le nombre des sœurs Dionne, Emilie étant morte en août 1954.

Elle laisse pour pleurer sa perte Annette, de St-Bruno, non loin de Montréal, mariée à un gérant de société de finance, M. Germain Allard; Cécile, séparée de son mari, Philippe Langlois en 1957, demeure maintenant à Québec avec ses quatre enfants, et Yvonne, qui est célibataire et demeure à Montréal.

Le 28 mai 1969, les quatre sœurs Dionne célébraient leur 35e anniversaire de naissance dans l'intimité après de nombreuses années au cours desquelles elles ont tenté d'éviter la publicité.

Nées dans une petite ferme à Callender Ontario, à quelque 12 milles au sud de North Bay, les sœurs Dionne ont éprouvé de nombreuses difficultés de famille depuis qu'elles ont quitté leurs parents, Oliva et Elmire Dionne, tous deux maintenant dans la soixantaine.

Au cours de leurs rares entrevues il y a plusieurs années, les jumelles ont fait état de la mésentente entre elles et leurs parents, qui s'aggravait à mesure qu'elles vieillissaient.

Elles avaient laissé entendre qu'il y avait désaccord sur les méthodes d'administration de leur fonds de fiducie créé pour les jumelles au moment de leur naissance.

Emilie a été la première à quitter la maison familiale, à l'âge de 16 ans. Elle était postulant chez les Oblates de Marie-Immaculée, à Ste-Agathe, dans les Laurentides, et c'est là qu'elle est morte au cours d'une crise d'épilepsie en août 1954.

Marie, mariée avait 24 ans quand elle a épousé M. Houle, fonction-

naire provincial en 1958. Ils ont eu deux filles avant de se séparer en 1964.

A l'occasion de son 35e anniversaire de naissance, Marie avait placé ses enfants dans un foyer dirigé par des religieuses, et des amis ont exprimé leur inquiétude au sujet de sa santé et tout particulièrement de la

dépression qu'elle manifestait. Marie était entrée au cloître chez les Servantes du Très Saint-Sacrement à Québec, après avoir quitté la maison familiale. Elle n'avait pu prononcer ses vœux perpétuels étant donné sa faible santé. Elle était alors entrée dans un couvent de Richelieu, mais avait dû quitter

pendant qu'elle était encore postulant.

En 1956, elle a ouvert une boutique de fleuriste à Montréal, mais ce fut la faillite après six mois, entraînant une perte de \$20,000.

Cécile a eu également des difficultés. Il y a sept ans, Bruno, un de ses jumeaux, est mort à l'âge de 15 mois. Il était né infirme.

Yvonne, que l'on dit la plus nerveuse des jumelles, demeure à Montréal où elle étudie la peinture, le dessin et l'ébénisterie.

Annette a étudié la musique à Montréal avant son mariage en 1957, et depuis vit à St-Bruno avec son mari et ses trois fils.

M. Allard, qui agit à titre de porte-parole non officiel des jumelles, a déclaré récemment qu'elles étaient très près l'une de l'autre, et qu'elles entretenaient des relations amicales avec leurs six autres frères et sœurs demeurant en Ontario.



MARIE DIONNE HOULE, photographiée à la suite de la naissance de sa deuxième fille en 1962. (Téléphoto PC)

GÉRANTS ET COMMIS

de magasin de chaussures demandés pour une grande chaîne de magasins pour Trois-Rivières

Écrire à:
LE NOUVELLISTE
C.P. 668
Dép. 391
Trois-Rivières

Dufresne, Farley et Associés, INGÉNIEURS CONSEILS

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Electricité - Etude économique - Estimation

1447, De Lavendrye,
Trois-Rivières — Tél.: 374-9459

Au Vietnam pour rigoler, il revient avec une médaille

CAMP PENDLETON, Calif. (PA)—Parti comme volontaire dans le corps des marines américain, pour rigoler, e l jeune canoral Robert G. Dalton, de Montréal, rentre chez lui un héros, portant fièrement sur la poitrine la Navy Cross, deuxième décoration américaine en importance.

A lui tout seul, il avait réussi à sauver les restes de son unité en Vietnam et à déjouer les plans de trois régiments nord-vietnamiens.

L'ordre du jour où il est cité pour la Navy Cross, dit que le jeune Dalton, âgé de 22 ans, s'était à trois reprises jeté à l'assaut des postes avancés des Nord-Vietnamiens, qui avaient pris dans une embuscade les 40 hommes de son peloton. La bataille s'était déroulée en mai dernier, à proximité de la zone démilitarisée qui sert de ligne de démarcation entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Au cours d'un de ces assauts, Dalton avait couru, torse nu, tirant avec la mitrailleuse qu'il tenait sous le bras. De sa chemise, il s'était servi pour entourer le barillet chaud de sa mitrailleuse afin de ne pas se brûler les doigts.

Une fois à court de munitions, il s'est emparé d'un pistolet et d'une grenade à main et était tout seul monté à l'assaut d'un bunker, obligeant les Nord-Vietnamiens à abandonner leur dernier avant-poste.

C'est le général Leonard F. Chapman fils, commandant des marines, qui a épinglé la semaine dernière, la médaille conférée à Dalton pour son courage au combat.

1970

LE NOUVELLISTE

50 ANS D'INFORMATION

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Nuageux avec risque de neige au cours de la soirée. Températures près de la normale. Vents légers. Minimum et maximum: 15 et 30. Aperçu pour mardi: généralement doux et ciel variable.

Le numéro de 174 6221

ROBES Vanité

LES FORGES TROIS RIVIERES 174 5914



LE PRÉSIDENT DE la République française, M. Georges Pompidou, a été accueilli à son arrivée à l'aérodrome de Westchester, à une vingtaine de milles au nord de New-York, par un groupe de Français venus avec leurs enfants de New York et qui n'ont cessé de réclamer le président de la France, en agitant des petits drapeaux tricolores. Mais à sa sortie de l'aérodrome, la situation n'était plus la même. Il a été accueilli par des manifestants, hostiles à la politique française. (Téléphoto PA)

Des milliers d'Américains descendent dans la rue

Pompidou reçoit un accueil hostile à New-York et Chicago

WESTCHESTER (AFP) — Le président Pompidou est arrivé hier après-midi à l'aérodrome de Westchester, à une vingtaine de milles au nord de New York.

Avant même que le président n'eut atteint le bout du tapis rouge le long duquel s'alignaient les officiels, son attention a été attirée par des cris répétés de Pompidou, Pompidou. C'était un groupe de Français venus avec leurs enfants de New York qui le réclamaient à tue-tête en agitant des petits drapeaux tricolores.

Mais au moment où le voiture du président de la République franchissait le portail de sortie de l'aérodrome, des cris hostiles ont été poussés par quelque 200 manifestants israéliites qui l'attendaient là depuis deux heures. Ils portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire notamment: "La neutralité française est-elle un mirage?"

"Livrez ses avions à Israël", "pas d'avions pour la Libye".

Parmi les manifestants, il y avait beaucoup d'enfants et un certain nombre d'anciens combattants coiffés de leur calot bleu. La police du comté appuyée par la police d'Etat maintenait strictement les manifestants dans l'espace qui leur avait été assigné.

Avant de quitter Chicago pour l'Etat de New York, M. Georges Pompidou avait en termes sévères et clairs, exprimé sa première réaction devant les manifestations des organisations juives qui ont trouble samedi soir sa visite. Il a déclaré: "Il y a eu quelques manifestations organisées avec soin pour qu'elles puissent parvenir jusqu'à moi. Ces manifestations mettent une tâche sur le front de l'Amérique et nuisent à leur cause. Mais elles ne nuiront pas à l'amitié franco-américaine, qui est bien au-dessus de ces manifestations. En m'en allant, j'adresse mon salut à l'immense majorité de la population de Chicago dont je suis convaincu qu'elle a honte de tout cela. Good bye."

A un journaliste américain qui lui demandait ses impressions, le président répondit en rappelant d'abord les entretiens intéressants qu'il avait eus avec les urbanistes, avec la presse de la ville et "aussi, ajouta-t-il, en appuyant sur les mots, avec qui à moi. Ces manifestations mettent une tâche sur le front de l'Amérique et nuisent à leur cause. Mais elles ne nuiront pas à l'amitié franco-américaine, qui est bien au-dessus de ces manifestations. En m'en allant, j'adresse mon salut à l'immense majorité de la population de Chicago, que le président de la République et Mme Claude Pompidou étaient arrivés samedi soir à l'hôtel Palmer House pour y présider le dîner offert en leur honneur par l'Alliance française et le Council on Foreign Affairs.

Sous les cris hostiles, le chef de l'Etat et son épouse, à leur descente de voiture devant l'hôtel furent encadrés par des policiers et civils et des agents municipaux en casque bleu à visière de plexiglass qui les escortèrent jusqu'au hall de l'établissement. Sur leur passage, canalisés par un cordon de solides policiers au coude à coude, des centaines de personnes brandissaient des pancartes, tendaient le poing et criaient "Hou Hou Pompidou".

La manifestation, la première qui ait revêtu une telle ampleur et une telle virulence depuis l'arrivée aux Etats-Unis de M. Pompidou avait commencé devant l'hôtel Palmer House un peu avant 18h30 heures, c'est-à-dire une heure et demie avant l'heure prévue pour l'arrivée du président. Le mot d'ordre de manifestation avait été lancé par le "Comité ad hoc pour les affaires internationales" qui coordonne, sous la direction du rabbin Seymour J. Cohen, l'activité des nombreuses organisations juives américaines.

Dès 18h30 heures, plusieurs centaines de personnes, la plupart portant des pancartes et des insignes pro-israéliens, marchaient lentement sur le trottoir bordant le palace géant qu'est l'hôtel Palmer House.

Fin du conflit à Bell Canada

MONTREAL (PC) — Les représentants de Bell Canada et des 8.500 employés de l'entreprise, dans les provinces de Québec et de l'Ontario, sont tombés d'accord sur les termes d'une nouvelle entente collective, samedi soir, à l'issue d'une séance de négociations de 14 heures avec le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey.

"Finalement, nous avons un contrat qui a des dents", a déclaré Mlle Mary Lennox, présidente de l'Association des employés du trafic, dans une interview. "Je crois que les filles en seront réjouies".

Les clauses de l'entente n'ont pas été dévoilées, mais des sources non-officielles indiquent que Bell a accepté de verser une hausse hebdomadaire de \$12.50 sur une période de 18 mois.

Mlle Lennox a toutefois souligné que les offres devaient maintenant être approuvées par les employés de Bell Canada dans les principaux centres du pays.

M. Mackasey est arrivé à Montréal vendredi soir, venant d'Ottawa, après que les téléphonistes eurent décidé de suivre les règlements à la lettre pour manifester contre la lenteur des négociations.

La province n'ayant pas les moyens... "Régionalisation des options au niveau des CEGEP" — Cardinal

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — La province n'ayant pas les moyens d'avoir toutes les options dans tous les CEGEP, la population devra accepter la régionalisation des options au niveau de ces institutions, a déclaré samedi M. Jean-Guy Cardinal, à la séance de clôture du colloque des CEGEP.

A la toute dernière minute, le ministre de l'Éducation a mis de côté un texte de 34 pages vrai livre blanc sur l'éducation qui avait déjà été remis à la presse et a saisi l'occasion de se vider le cœur devant l'assistance formée de plus d'un millier d'administrateurs et de professeurs.

Tout comme le ministre a entrepris de planifier l'enseignement scolaire, "de même nous ferons cette régionalisation au niveau des CEGEP". Prendra-t-elle la forme d'un conseil, obéira-t-elle à une loi ou à un décret? "Tout ça c'est de la 'belle', a dit M. Cardinal. L'important c'est de savoir que nous allons la faire."

"Cette régionalisation était nécessaire quand il y avait 30 CEGEP, elle sera indispensable quand il y en aura 40," a-t-il dit. Comme il existe actuellement 35 CEGEP, des observateurs se sont demandé si le ministre de l'Éducation annonçait ainsi la création éventuelle de cinq autres collèges.

Pour illustrer sa pensée, il a pris comme exemple la technique de l'aéronautique, option actuellement donnée dans deux CEGEP, mais que plusieurs autres réclament. Il est bien certain que le ministère de l'Éducation n'a pas le moyen de construire des pistes d'atterrissage près des collèges pour leur permettre de donner cette matière.

A cause du conflit des postes à Montréal Les automobilistes auront jusqu'au 15 mars pour apposer les plaques d'immatriculation

QUEBEC (PC) — Les automobilistes du Québec auront jusqu'à minuit le 15 mars prochain pour apposer les plaques d'immatriculation de l'année 1970 sur leurs véhicules.

Le ministre des Transports, M. Fernand Lizotte, a déclaré samedi dans une interview téléphonique, qu'il avait décidé d'accorder un délai de 15 jours en raison du conflit des postes qui sévit dans la région de Montréal.

M. Lizotte a expliqué que le Bureau des véhicules-moteurs, qui relève de son ministère, avait reçu des appels téléphoniques de nombreuses personnes qui disaient ne pas avoir reçu leurs nouvelles plaques, alors que le Bureau avait reçu leurs chèques au début de février et mis les plaques à la poste dans la même semaine.

Afin de ne pas pénaliser ces personnes, le ministre a décidé d'accorder un délai, le premier en trois ans, et de reporter du 28 février au 15 mars la date limite pour se conformer à la loi et arborer les plaques minéralogiques de 1970.

Le délai, a dit M. Lizotte permettra de livrer à leurs destinataires le grand nombre de plaques d'immatriculation immobilisées dans des sacs postaux, à Montréal.

Le ministre a par ailleurs souligné qu'on a reçu une coopération meilleure qu'à l'ordinaire du ministère des Postes, qui a délégué un fonctionnaire supérieur au Bureau des véhicules-moteurs pour hâter l'expédition des plaques.

Maoïstes et pacifistes en viennent aux coups Une manifestation qui se voulait pacifique dégénère en bagarre

OTTAWA (PC) — Il y a eu plusieurs échanges de coups de poing alors que des militants maoïstes en sont venus aux prises avec d'autres manifestants samedi, à l'occasion d'une marche de la paix contre la guerre du Vietnam, sur la colline du Parlement.

La bagarre a éclaté quand le dernier de quatre orateurs, le professeur Laurier Lapierre, de l'université McGill, a tenté de se frayer un passage et d'écartier un banc de maoïstes.

Il s'étaient placés de façon à empêcher la foule de 1.500 personnes de voir l'orateur installé sur les marches du grand escalier conduisant à l'édifice central du Parlement.

M. Lapierre, installé au sommet de l'escalier, a lancé quelques jurons aux 30 maoïstes et leur a dit de se retirer. Ils criaient "escaladez la guerre du peuple" et brandissaient des drapeaux rouges.

Un manifestant s'est emparé du microphone que tenait M. Lapierre, et a accusé l'homme politique socialiste d'être un "agent du colonialisme anglais du Québec".

Après une vive bousculade et un échange d'injures, M. Lapierre a retrouvé son microphone et réussi à présenter un militaire américain déserteur, qui a demandé à la foule de cesser de se bagarrer et de "travailler plutôt pour la cause de la paix".

Un manifestant a tenté d'enlever un drapeau à un communiste, et c'est là que la bagarre a éclaté; elle a duré dix minutes avant que la Gendarmerie fédérale, qui protège le Parlement, n'intervienne pour rétablir l'ordre.

Personne n'a été blessé gravement dans la mêlée, si ce n'est que quelques nez contusionnés et des lunettes brisées.

M. T. C. Douglas, leader néo-démocrate, avait pris la parole peu avant; il a lancé un coup

"On veut savoir s'il refusera par écrit" — Bertrand L'affaire des \$200 millions: Beaulieu écrira au ministre fédéral Benson

LAC MEGANTIC (PC) — Le ministre des Finances du Québec M. Mario Beaulieu, écrira la semaine prochaine au ministre fédéral des Finances afin de lui faire préciser sa position par écrit relativement au \$200.000.000 que le Québec réclame.

C'est ce qu'a révélé le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand, samedi, lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de son passage dans cette localité frontalière.

On a prétendu que jusqu'ici Ottawa n'avait donné que des non verbaux. On veut savoir également si M. Benson refusera par écrit, a dit M. Bertrand.

Le premier ministre a aussi révélé que M. Beaulieu présentera les estimés budgétaires dès cette semaine, à la fin du débat inaugural et qu'il présentera le budget vers le 20 mars.



UNE MANIFESTATION QUI SE VOULAIT PACIFIQUE a dégénéré en bagarre entre des militants maoïstes et des manifestants qui prônaient la paix au Vietnam. Cette altercation s'est déroulée sur la colline parlementaire à Ottawa. La bagarre a éclaté quand le dernier de quatre orateurs, le professeur Laurier Lapierre, de l'université McGill, a tenté de se frayer un passage et d'écartier un banc de maoïstes. (Téléphoto PC).

50 ANS

ANNIVERSAIRE

- Bourassa veut refaire l'unité libérale page 3 T.-R.
- Plusieurs GI's quitteront l'Europe? page 7
- Alain Penz et Michèle Jacot gagnent le du Maurier page 11

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	17
Classées	15-16-17
Convocations	15
Mots croisés	16
Nécrologie	17
Page féminine	9
Radio-T.V. Cinéma	8-10
Sports	11-12-13-14

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Une jeune fille à sa mère: "Il est merveilleux. Grand, des yeux magnifiques et des pneus à flanc blancs".

CREMERIE TROIS RIVIERES

La vanille est un fait pas ordinaire

Malgré la compétition midget provinciale de ski

Fin de semaine relativement calme

LA TUQUE (G.H.) — Le service de protection publique de la ville de La Tuque a connu une fin de semaine relativement calme malgré la compétition Midget provinciale de ski qui avait lieu à La Tuque et qui avait attiré plusieurs visiteurs de l'extérieur. C'est ce qu'a déclaré le lieutenant Emile Turgeon du service de protection publique.

Vendredi soir vers 22h.05 un accident impliquant 2 véhicules a causé des dommages pour une valeur totale de \$1,000 à l'angle des rues Neault et Desbiens face au centre Municipal de ski. Une voiture Chrysler 67 conduite par Mme Laurent Michaud du 21 Corbeil a subi pour \$300 de dommages tandis que la voiture Toronado 69 conduite par M. René Veillette du 672

Réal a subi pour \$700 de dommages. Il n'y eut aucun blessé. L'agent Claude Rioux du service de protection publique de la ville de La Tuque a effectué les constatations d'usage.

Samedi, le jeune Pierre Lord Jr. âgé de 5 ans et demi et demeurant au 521 rue Bostonnais a dû être conduit à l'hôpital St-Joseph par l'ambulance municipale après qu'il eut été heurté par une automobile à l'angle des rues Kitchener et St-Georges. Le jeune garçon sortait d'une cour, en courant lorsqu'il fut heurté au passage par une automobile conduite par M. René Gingras du 356 rue Joffre. Le jeune blessé a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins par le Dr R. Plante qui ne constata que des contusions mineures. Les constatations d'usage ont été effectuées par l'agent Raymond Fortin et l'ambulance conduite par l'agent Jacques Fraser tous deux du service de protection publique de la ville de La Tuque.

Par ailleurs, un individu de 22 ans de La Tuque est actuellement détenu par le service de protection publique en marge

d'une enquête sur le vol d'une guitare électrique et d'un amplificateur qui a été effectué dans un hôtel local le 28 février dernier. L'enquête est menée par le comptable Gérard Tremblay.

Dimanche, l'ambulance municipale a procédé au transport d'un malade vers un hôpital de la Vieille-Capitale.

Il lui en coûte \$40 pour son trop d'enthousiasme

LA TUQUE (G.H.) — Un sportif de La Tuque âgé de 22 ans s'est vu condamner à une amende et aux frais pour un montant total de \$40 en cour municipale vendredi dernier après avoir lancé une bouteille de verre sur la glace du colisée municipal lors de la joute contre les Tigres de Victoriaville jeudi soir dernier.

Après avoir posé son geste, l'individu en question a été appréhendé par les membres du service de protection publique qui avaient charge du bon ordre lors de la joute de hockey. Il a dès vendredi été traduit en cour municipale en vertu du règlement 412 article 16B sous une accusation d'avoir lancé un projectile sur la patinoire de nature à blesser ou à nuire aux figurants. L'individu a plaidé coupable devant le juge de la cour

municipale M. Lionel Fortin. Le geste peut paraître banal lors d'une compétition sportive mais lorsqu'on songe aux conséquences de tels gestes il est nécessaire que quelque chose soit fait afin de protéger et les participants et les spectateurs contre de tels gestes. On sait qu'une surveillance accrue avait été demandée au colisée municipal de La Tuque par des équipes de l'extérieur à la suite de quelques incidents. Le lieutenant Emile Turgeon du service de protection publique de la ville de La Tuque a souligné qu'il espérait que la condamnation de vendredi dernier serve d'exemple aux autres spectateurs trop emballés qui peuvent poser des gestes dangereux et que de tels gestes ne se répètent plus au colisée municipal ou à tout autre endroit public.

Télégramme expédié à MM. Trudeau et Bertrand

LA TUQUE (M.A.) — Le comité d'étude sur le futur parc

national Mékinac dont M. Jean Twinstra est le président a fait parvenir récemment un télégramme au premier ministre du Canada ainsi qu'au premier ministre de la province de Québec au sujet de la venue prochaine d'un parc national en Mauricie. Ce télégramme envoyé aux honorables Trudeau et Bertrand, mentionne que le comité du FPNM a pris connaissance de la rencontre du ministre Chrétien avec le comité des ministres du Québec le 18 février dernier. "Nous croyons comprendre que les deux gouvernements sont sensibilisés et intéressés à satisfaire toute la population de la Mauricie".



L'ASSOCIATION DES PARENTS de La Tuque a tenu son assemblée générale annuelle mercredi soir à l'école Centrale. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Marie Moisan, Mme Hubert Laferrière, M. Marcel Goulet, démissionnaire, Mme André Bélanger, M. Lucien Noreau, président et M. Toussaint. (Photo Gilles Berthiaume)



L'ATELIER D'ART DRAMATIQUE de l'école centrale présentait récemment "Les péchés dans le hall" de Félix Leclerc. Sur la vignette, Mlle Diane Angers, représentant la femme et Mlle Diane Sauvageau, représentant un des sept péchés capitaux, la gourmandise. Huit jeunes filles de l'école centrale faisaient partie de la distribution dont la mise en scène avait été faite par le professeur d'art dramatique, M. Jean-Marie Belcourt. (Photo Gilles Berthiaume)

Prescriptions

CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.

PHARMACIE HOUDE

OUVERT
365
JOURS
PAR ANNÉE

CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIÈRES
OUEST

TEL.:
375-9686

Comment offrir une
sécurité financière
complète

pour votre commerce — succession
— famille en cas de décès
ou d'invalidité.

Voyez sans retard

REGINALD
DUBOIS
Rés.: 375-9184
Bur.: 375-8311

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

LE PLUS GRAND SPÉCIAL
"BÉLANGER"
en Mauricie

CUISINIÈRE
30 pouces

Entièrement
automatique
Modèle "Bon Appétit"
"De Luxe"

Reg.: \$319.00

SPECIAL

\$198⁰⁰

Venez vous
rendre compte
de nos bas prix!

RÉFRIGÉRATEUR
14 pieds cu.
"De Luxe", sans grille.
Modèle B F 1424

Regulier \$439.00

SPECIAL

\$258⁰⁰

Gilles Robert meubles

250, DES CHENAUX, CAP DE LA MADELEINE TEL.: 379 2727

SPECIAL

1 ROBE
nettoyée et pressée

109

Pichette
NETTOYEUR
TEINTURIER

376-3758
140 RUE HERTZEL

Nous allons chercher
et livrons rapidement

M. Léo Lebel: percepteur du revenu

QUEBEC — Le ministre du Revenu, M. Raymond T. Johnston, annonce la nomination des personnes suivantes au poste de percepteur de revenu:

M. Jean-Paul Pelletier, 322 rue Dufault, Rouyn pour le district de revenu de Pontiac-Ouest, comprenant les comités municipaux de Témiscamingue et d'Abitibi.

M. André Blanchard 55, rue Girard, St-Hyacinthe, pour le district de revenu de St-Hyacinthe, comprenant les comités municipaux de Bagot, Rouville et St-Hyacinthe.

M. Léo Lebel 377 rue Brown, La Tuque pour le district de revenu de La Tuque, comprenant les municipalités de La Tuque, Parent et Langelier.

M. Fernand Fournier de Chendler pour le district de revenu de Gaspé est, comprenant le comité municipal de Gaspé est.

Le percepteur du revenu voit à l'application de la loi des licences dans le district qui lui est confié, et perçoit les droits et taxes qui y sont afférents. Cette loi comprend notamment l'émission des licences pour l'exercice de certains commerces, dont les lieux d'amusement: les centres sportifs les salles de cinéma, de théâtre, de danse et de spectacles divers, etc.

Dufresne, Farley et Associés,
INGÉNIEURS CONSEILS

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Electricité - Etude économique - Estimation

1447, De Lavérendrye,
Trois-Rivières — Tél.: 374-9459

**GÉRANTS
ET
COMMIS**

de magasin de chaussures
demandés pour une grande
chaîne de magasins pour
Trois-Rivières

Écrire à:
LE NOUVELLISTE
C.P. 668
Dép. 391
Trois-Rivières

TAPIS

Les tapis d'extérieur et intérieur sont encore assez nouveaux pour susciter l'intérêt, et Toronto Carpet vient tout juste d'ajouter à sa collection, le plus sensationnel de tous, le **Patio Plush** de 100% nylon qui brave toutes les intempéries et résiste aux pires traitements. C'est le tapis de peluche rêvé pour un client moyen, qui cherche un tapis d'aspect luxueux à un prix modique.

Patio plush

SPECIAL

\$695
V.C.

Lamy
LYÉE

120 DES FORGES
TROIS-RIVIÈRES
375-4991

1970

LE NOUVELLISTE

50
ANS
D'INFORMATION

Réclamations
des cultivateurs

SASKATOON (PC) — L'Union nationale des cultivateurs a présenté au gouvernement fédéral une réclamation de 385,000,000 pour des sommes qui seraient dues aux cultivateurs de l'Ouest.

Dans un communiqué rédigé mercredi, le président de l'Union, M. Roy Atkinson, a déclaré qu'il avait écrit au premier ministre Pierre Elliott Trudeau et au cabinet fédéral pour demander un prompt règlement de cette dette.

"Nous attendons une réponse prochaine annonçant l'intention de votre gouvernement de régler ce compte en entier, précisait M. Atkinson dans sa lettre. Si vous avez déjà pris des mesures pour payer ce compte en entier, ne tenez pas compte de cet avis".

Selon M. Atkinson, l'Union a basé sa réclamation sur une lettre datée du 17 juin 1968 et signée par M. J.J. Greene, alors ministre de l'Agriculture. M. Greene y parlait de la politique d'Ottawa d'assurer un revenu minimum en cas de chute des prix.

Une quinzaine de personnes jetées sur le pavé à Berthierville

Un violent incendie cause pour au-delà de \$60,000 de dégâts

par Jacques Saint-ONGE

BERTHIERVILLE — Une quinzaine de personnes jetées sur le pavé cinq logements détruits par le feu et des dommages pouvant s'élever à \$60,000 représentent le triste bilan d'un incendie qui a détruit de fond en comble un duplex sis au 881 rue Saint-Viateur à Berthierville. Sous les ordres du directeur du service des incendies de Berthierville le chef Alphonse Vadnais, les quelque 18 sapeurs locaux se sont rendus sur les lieux du sinistre qui a débuté samedi soir vers 5h 45 dans le sous-sol de l'établissement, à l'endroit où était situé le système de chauffage.

Le feu au début dégageait une fumée dense qui entravait

travail des sapeurs mais semblait vouloir se confiner au sous-sol. L'équipement complet des pompiers de Berthierville avait été mandé sur les lieux et les sapeurs avaient toujours bonne espérance de limiter les dégâts au sous-sol vers 19h, samedi soir.

Aux environs de 20h, il devint évident pour les sapeurs que l'élément destructeur gagnait en intensité, courant littéralement le long des murs et s'attaquant progressivement aux étages supérieurs. Tard dans la nuit, la maison n'était plus qu'un gigantesque brasier que l'on pouvait apercevoir un mille à la ronde. Le travail acharné des pompiers de Berthierville qui durent lutter malgré un équipement qui s'est révélé plus

au moins adéquat empêcha le sinistre de se communiquer aux maisons avoisinantes qui présentaient leurs charpentes en bois au brasier.

L'échelle magyruis que huit hommes durent lever à force de bras se révéla peu pratique pour combattre le feu par le toit car le sapeur qui dirigeait la lance éprouvait d'énormes difficultés à maintenir le boyau, la pression d'eau étant énorme et les échelons couverts de glace. Il en fallut de peu d'ailleurs pour qu'un des sapeurs ne perde l'équilibre et tombe dans le vide.

La maison de rapport abritait les familles de M. et Mme Marcel Roy, M. et Mme Noël Ducharme, la famille Lorence

dont le plus jeune n'a que quelques mois, Mme Lucien Aubin et enfin M. Fernando Pascal. L'alerte fut donnée par Mme Marcel Aubin qui outre les pompiers, prévint M. Ducharme qui descendit immédiatement au sous-sol pour tenter d'éteindre le feu au moyen d'une chaudière. Devant la témérité d'une telle action, les familles Roy et Ducharme quittèrent les lieux, s'occupant de leurs enfants, obligés de tout laisser à la merci des flammes car elles craignaient une explosion. Tô dimanche matin, le feu consumait toujours et ce n'est que vers 7h, que les pompiers purent regagner leur caserne après 13h, d'un labeur acharné. Les policiers municipaux s'occupèrent, aidés de quelques volontaires, à diriger la circulation et à faciliter de mille et une façon le travail des pompiers.



UNE MAISON DE rapport sise rue Saint-Viateur à Berthierville a été la proie des flammes dans la soirée de samedi et la nuit de samedi à dimanche. La bâtisse vieille de dix ans à peine, abritait trois familles et deux personnes vivant seules. Les pompiers de Berthierville malgré une intervention rapide et efficace n'ont pu venir

à bout de l'élément destructeur qui du sous-sol couvrit le long des murs se communiquant aux étages supérieurs. A l'extrême droite, le chef des pompiers, M. Alphonse Vadnais donne les instructions à ses hommes. (Photo-Claude Rondeau)

A cause de problèmes financiers

Le Centre civique devra fermer ses portes le 24 juin

JOLIETTE (Jacques Saint-ONGE) — A moins d'un concours de circonstances vraiment extraordinaires ou d'un appui fort et sûr des organismes municipaux et provinciaux, le Centre civique Inc., de Joliette fermera ses portes dès le 24 juin, faute de fonds.

Le Centre fonctionne depuis un an déjà et compte pas moins de 8,000 présences à son actif pendant cette période. L'organisme centre autour des loisirs de la jeunesse dispense des cours de Karaté et de danse et abrite les troupes "Vive les Gens", "Para-Joie", les Troupiers nationaux, une troupe de théâtre et enfin, la branche scoutie "Raiders". Le Centre civique comptait aussi sur la participation de plusieurs autres groupements tels, entre autres, le célèbre corps de cadets, les "Sénéateurs" de Joliette.

Afin de connaître l'opinion de jeunes qui se devaient à la cause du Centre civique de Joliette, quatre membres actifs ont été interrogés tandis que deux responsables adultes furent également invités à formuler leur avis à ce sujet.

Le président-directeur du comité de danse qui groupe sept membres, le jeune Yves Roberge, 17 ans, avoue que la fermeture du Centre représente la fin de plusieurs espérances pour les jeunes. "Nous ne sommes évidemment pas d'accord pour que le Centre ferme et nous essayons par tous les moyens de trouver une solution pour que le Centre ne soit pas fermé en juin. Nous organisons des rencontres de jeunes à toute les semaines pour discuter ensemble".

M. Paul Archambault, 18 ans, fait également partie du comité

de danse en tant que vice-président: "...ce serait vraiment ennuyeux que le Centre soit obligé de fermer ses portes à moins qu'il puisse réouvrir ailleurs, à ce moment-là, peu m'importe la fermeture car les salles actuelles ne sont pas assez grandes. L'espace est limité surtout la salle de danse".

Mlle Pierrette Froment, 18 ans, s'occupe du comité de publicité du Centre: "...j'aimerais mieux que le Centre tel qu'il est ne ferme pas. Il représente pour nous le seul plaisir véritable que nous ayons car les autres endroits où il existe autant d'activités condensées sont rares". Pierrette avoue que sa préférence va à la salle de danse qu'on présomme "l'Accueil" au Centre civique.

M. André Perreault, âgé de 17 ans, fait partie du comité de danse et joue comme trompette dans l'orchestre de la troupe "Vive les Gens": "La fermeture du Centre me dérange pas mal. Tout ceux qui viennent au Centre, à la longue on finit par se faire des tas d'amis et ça me donne l'impression que je vais les perdre si le Centre ferme ses portes. Quant à trouver une bonne solution pour que ce malheur n'arrive pas, je ne vois pas de solution immédiate".

M. René Ladouceur, âgé de 27 ans est le directeur de l'ensemble folklorique "Para-Joie": "...Evidemment, cette fermeture est déplorable parce qu'à date, une telle organisation est un besoin pour grouper différentes associations. Si le Centre ferme ses portes, nous devons faire appel aux commissions scolaires ou autres organismes car il faut absolument les locaux pour se grouper".

M. Marcel Dumulong, âgé de 30 ans, est le premier vice-président du Centre: "J'ai assez travaillé le côté bénévole du Centre civique pour que ce dernier même ailleurs, continue toujours le regroupement de toutes les organisations qui étaient disparates avant. Si nous trouvions un autre local plus grand, plus près, nous pourrions embrigader d'autres organismes. Depuis le mois de mars 1969, que le

Centre fonctionne et jusqu'à date les locaux ont toujours été occupés".

Tous ont donc été spontanés en ce qui concerne leur Centre. Il représente un besoin vital pour tous ces jeunes qui, une fois groupés, réalisent sagement leurs ambitions personnelles tout en se dévouant, même aujourd'hui, à une cause qui leur est chère.

Cours d'arts graphiques et de photographie à Joliette

JOLIETTE (J.S.O.) — Des cours en arts graphiques et photographie seront donnés à Joliette les 5 et 6 mars. Ces cours qui débuteront le jeudi soir prendront fin le vendredi midi sont présentés par les Hebdomadaires du Canada avec la collaboration du ministère de l'Éducation du Québec et constituent une initiative de la commission de formation professionnelle des Hebdomadaires du Canada.

Le tout se déroulera au restaurant Kambo de Joliette et cette année, les participants n'auront pas à envoyer de copies de leurs journaux aux deux professeurs MM. Arthur Gladu professeur de l'école des Beaux-Arts et Antoine Désilets, photographe émérite au journal La Presse.

Le programme de ces journées de cours comporte l'ouverture, une présentation suivie

d'un exposé de M. Gladu à l'aide de diapositives, le tout se déroulant jeudi soir.

Vendredi à 9h, les premiers cours s'adresseront aux reporters-photographes, cours qui seront suivis d'une pause-café à 10h30. Un exposé sur le travail d'un photo-journaliste sera présenté par M. Désilets.

A midi, repas, suivi à 13h30 de technique de la photographie et de la mise en page. Des discussions générales entre professeurs et élèves termineront cette session de cours.

Rappelons que le coût de l'inscription est de \$5 et que les participants qui désireront des services personnels de la part des professeurs, outre le temps réservé dans chaque ville, devront le faire à leurs frais et s'entendre avec l'un ou l'autre des professeurs.

Il serait impossible de remettre sur pied la Chambre de Commerce à Saint-Michel

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette

- 8h.30 — Ecole Marie Charlotte
- 9h.30 — Ecole Lajoie
- 10h.30 — Ecole Mgr Papineau
- 11h.30 — Ecole Marguerite-Bourgeois
- 16h — Pratique du Saint-Jean-Baptiste Moustique.
- 17h — Eperviers vs Sainte-Thérèse Moustique.
- 18h — Lions vs Notre-Dame des Prairies Pee-Wee.
- 19h — Sainte-Thérèse vs Christ-Roi Bantam.
- 20h — Christ-Roi vs Cathédrale Midget.
- 21h — Ligne de balon sur glace, Régionale Lanauidière Pionniers de Rawdon vs Loisirs Christ-Roi.
- 22h — Chapon Fin vs Cardinoux de St-Louis.
- 23h — Satellites des Îles vs Brasserie Baby.

Bibliothèque Adultes

- 9h à 12h
- 13h à 18h
- Piscine du Cegep de Joliette
- 19h — Cours de natation pour Adultes \$2.
- 20h — Bain Public \$0.35.
- Centre de Loisirs du Cegep
- 19h — Cours de Karaté, Gilles Beaulieu.
- 19h.30 — Cours de danse, Gisèle et Yves.
- 19h.30 — Cours de Judo, Louis Blanc.

Centre de Loisirs Barthélemy-Joliette

- 19h.30 — Pratique des Cadets de la Marine de Joliette
- Centre civique de Joliette
- 19h.30 — Cours de karaté Pierre Lambert.

Centre d'iver BoCo

- 13h — Ce centre est ouvert aux amateurs d'autoscooters, de ski, de trains sauvages et de patinage. L'entrée est gratuite et il y a un gardien sur les lieux entre 13h et 22h.

JOLIETTE (Jacques Saint-ONGE) — Une lettre du directeur du service des Chambres de Commerce affiliées, M. Denis Bourgault, expédiée au secrétaire de la Chambre de Commerce Lanauidière, M. Gilles Loyer, mande que des efforts considérables ont été faits pour réimplanter une Chambre de Commerce à Saint-Michel-des-Saints et que ces efforts ont été stoppés par un échec total. La teneur intégrale de la lettre se lit ainsi:

"J'ai tenté la semaine dernière de remettre sur pied la Chambre de Commerce de Saint-Michel-des-Saints. Voici quelques informations à ce sujet.

Tout d'abord, le 2 février dernier, me référant aux informations contenues dans ta dernière lettre, je me suis rendu à Saint-Michel, et j'ai effectivement rencontré plusieurs personnes, dont entre autres, M. Victorien Laforest, Edmond Béjais, Gérard Beausejour, Julien Saint-Georges, Normand Charette et Armand Héty, afin de leur offrir de l'aide pour mettre sur pied un nouvel exécutif; à cette fin, je désirais qu'une assemblée générale des membres soit convoquée. Personne n'avait le temps, personne ne voulait prendre le temps, sauf M. Armand Héty, président démissionnaire d'août 1969".

M. Bourgault poursuit dans sa lettre: "Effectivement lundi, le 9 février, une telle assemblée se tenait. J'assistais à cette assemblée. Trente à quarante personnes avaient été convoquées; dans la salle il y avait trois personnes, M. Armand Héty, M. Gareau et moi-même".

"Nous avons discuté de la stratégie à prendre face à un tel désintéressement et nous avons conclu qu'il fallait tout laisser tomber pour le moment et attendre qu'une demande vienne des gens de la localité. C'est donc dire que la Chambre de Commerce de Saint-Michel-des-Saints n'opère plus à mon avis il n'y a rien à faire, sauf attendre que les maux soient guéris, politique, apathie, satisfaction, désintéressement de la population".

M. Bourgault qui s'adressait à M. Loyer termine ainsi: "Il appert aussi qu'au fond de ce problème, la régionale des années 1965-66 aurait failli à son devoir en laissant complètement de côté les demandes, résolutions et vœux de cette chambre locale".

"En terminant je souhaite ardemment qu'on se réveille avant qu'il ne soit trop tard pour cette population qui se paye le luxe de ne pas opérer l'organisme No 1 de sa localité, SA CHAMBRE DE COMMERCE".

Cette lettre qui se passe de commentaires signifie bien ce qu'elle contient. Les démarches

faites afin de réorganiser la Chambre de Saint-Michel des Saints ont démontré que pour l'instant cette formule n'est pas très en demande auprès de la population locale.

Un de ceux qui devaient participer à l'élaboration d'une nouvelle Chambre à Saint-Michel confiait, laconique: "Premièrement je n'ai pas le temps, deuxièmement, je me demande bien à quoi servirait une Chambre qui n'a jamais rien fait à date pour la population de Saint-Michel...".

Le mystère le plus complet plane sur la petite municipalité de Sainte-Mélanie. Une soucoupe volante y aurait été aperçue et c'est le plus sérieusement du monde qu'un agent de la SQ de Joliette aurait mentionné que cette apparition provenait de Ville Saint-Laurent. Les "Lunours" de Saint-Bruno recommenceraient à faire des leçons à Sainte-Mélanie cette fois. A moins que ce soit une véritable soucoupe auquel cas...

En furetant dans Berthierville cette fin de semaine nous avons pu constater le travail admirable des pompiers de Berthierville qui n'avaient d'égal que l'état médiocre de leur équipement. Les sapeurs ont travaillé dur et la collaboration entre les policiers et pompiers a été vraiment efficace.



Le Centre civique de Joliette devra fermer ses portes dès le 24 juin à cause de problèmes graves d'ordre financier. La section du centre montre le reporter s'enquérant de l'opinion des jeunes ou des membres actifs du Centre. Les images dans l'ordre, de haut en bas montrent les

jeunes Yves Roberge, Paul Archambault, Pierrette Froment et André Perreault, et également les membres René Ladouceur et Marcel Dumulong, qui se dévouent à la cause du Centre civique et acceptent mal que ce dernier puisse fermer ses portes.

(Photos Léon Savard)

Dans quelques jours, l'ivressomètre sera utilisé à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Selon les informations que nous a fournies le directeur adjoint Roland Poitras, l'ivressomètre commencera à être utilisé à Trois-Rivières d'ici peu. Il est même question de quelques jours seulement puisque cet appareil acheté pour la force constabulaire trifluvienne est présentement à l'institut médico-légal de la province.

On doit en effet procéder à cette institution à des expertises pour déterminer l'acceptation ou le refus d'opération de ce coûteux appareil, selon des normes établies.

Des cours

Jusqu'à présent, deux policiers trifluviens ont suivi les cours de maniement de l'ivressomètre, le deuxième étant d'ailleurs toujours dans la Métropole à terminer sa formation technique.

En tout, six membres de la force constabulaire de

Trois-Rivières seront affectés à l'ivressomètre quand tous les cours auront été dispensés à Montréal.

On s'attend, selon le sous-directeur Poitras à ce que le policier présentement aux études dans la Métropole, ramène l'appareil avec lui jeudi prochain, lors de son retour au poste no 1.

Les automobilistes doivent donc s'attendre à faire face au délicat et bavard ivressomètre, ceux du moins qui dépasseront la mesure, ce que ne pardonne pas cet enquêteur électronique.

La motoneige fait une autre victime à Daveluyville

DAVELUYVILLE (R.L.) — Une collision frontale mettant en cause une automobile et une motoneige a fait un mort, samedi soir dans le rang 2 de Daveluyville. La victime est le conducteur de la motoneige, M. Marius Deshaies, 30 ans, de St-Sylvere. L'automobile était conduite par Henri-Paul Bineau, 21 ans, de St-Celestin.

La tragédie s'est produite à 20h35 en face de la ferme de M. André Ayotte. Il semble que la victime soit morte instantanément. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville. Le docteur Soucy constata le décès.

conduit par Romain Maheu de Daveluyville. Peu après alors que le vicar Jean-Paul Désilets de Daveluyville, s'amenait en vitesse sur les lieux pour administrer les derniers sacrements à la victime, une camionnette qui arriva un peu plus tard ne put éviter de frapper l'automobile du vicar. La camionnette était conduite par Lucien Tremblay, 19 ans, de Daveluyville. Les agents André de Repentigny et Donat Grégoire ont fait les constatations usuelles et l'agent Jean-Pierre Dubois fait enquête dans cette affaire.

Accidents à chaîne

La chaussée glacée a été la cause de cet accident qui en a provoqué par la suite une série d'autres moins graves.

Ainsi, après l'accident le conducteur de la Chrysler 1964, M. Bineau, alors qu'il signalait la présence de sa voiture à un autre automobiliste s'est fait frapper par cet automobiliste. Il a subi des blessures à une jambe et a dû être transporté à l'hôpital. Il fut heurté par un véhicule

L'ivresse publique pourrait ne plus être un délit au Nouveau-Brunswick

L'ivresse publique cessera d'être un délit au Nouveau-Brunswick si la Législature approuve un projet de loi présenté par le ministre de la Justice, M. Bernard Jean. Un policier pourra seulement arrêter une personne pour ivresse en public, et la détenir que jusqu'à ce qu'elle soit "suffisamment sobre" pour être relâchée.

L'abolition des peines d'emprisonnement pour ivresse fait partie d'un nouveau projet de loi destiné à modifier la politique de correction de la province, en insistant davantage sur la réhabilitation de préférence à l'emprisonnement.

En vertu de cette nouvelle loi l'accent sera mis sur la libération provisoire, y compris des pouvoirs plus étendus pour les juges en imposant des amendes, et la création d'une commission de libération conditionnelle composée de cinq membres.



IL NE RESTE plus que trois survivantes des célèbres quintuplées Dionne, à la suite du décès de Marie, vendredi, à Montréal. Elle est la deuxième à droite sur cette photo prise en 1951. La première des quintuplées qui est décédée est Emilie (au centre). Les autres quintuplées sur la photo sont, de gauche à droite, Annette, Cécile et Yvonne. (Téléphoto PC)

décédée est Emilie (au centre). Les autres quintuplées sur la photo sont, de gauche à droite, Annette, Cécile et Yvonne. (Téléphoto PC)

Le décès de Marie Dionne réduit à trois le nombre des célèbres jumelles

MONTREAL (PC) — L'une des quintuplées Dionne, Marie, épouse de M. André Houle, de Montréal, est décédée, vendredi, après une brève maladie. Mme Houle était âgée de 35 ans.

Le décès de Marie porte maintenant à trois le nombre des sœurs Dionne, Emilie étant morte en août 1954.

Elle laisse pour pleurer sa perte Annette, de St-Bruno, non loin de Montréal, mariée à un gérant de société de finance, M. Germain Allard; Cécile, séparée de son mari, Philippe Langlois en 1957, demeure maintenant à Québec avec ses quatre enfants, et Yvonne, qui est célibataire et demeure à Montréal.

Le 28 mai 1969, les quatre sœurs Dionne célébraient leur 35e anniversaire de naissance dans l'intimité après de nombreuses années au cours desquelles elles ont tenté d'éviter la publicité.

Nées dans une petite ferme à Callender Ontario, à quelque 12 milles au sud de North Bay, les sœurs Dionne ont éprouvé de nombreuses difficultés de famille depuis qu'elles ont quitté leurs parents, Oliva et Elmire Dionne, tous deux maintenant dans la soixantaine.

Au cours de leurs rares entrevues il y a plusieurs années, les jumelles ont fait état de la mésentente entre elles et leurs parents, qui s'aggravait à mesure qu'elles vieillissaient.

Elles avaient laissé entendre qu'il y avait désaccord sur les méthodes d'administration de leur fonds de fiducie créé pour les jumelles au moment de leur naissance.

Emilie a été la première à quitter la maison familiale, à l'âge de 16 ans. Elle était postulant chez les Oblates de Marie-Immaculée, à Ste-Agathe, dans les Laurentides, et c'est là qu'elle est morte au cours d'une crise d'épilepsie en août 1954.

Marie, mariée avait 24 ans quand elle a épousé M. Houle, fonction-

naire provincial en 1958. Ils ont eu deux filles avant de se séparer en 1966.

A l'occasion de son 35e anniversaire de naissance, Marie avait placé ses enfants dans un foyer dirigé par des religieuses, et des amis ont exprimé leur inquiétude au sujet de sa santé et tout particulièrement de la

dépression qu'elle manifestait.

Marie était entrée au cloître chez les Servantes du Très Saint-Sacrement à Québec, après avoir quitté la maison familiale. Elle n'avait pu prononcer ses vœux perpétuels étant donné sa faible santé. Elle était alors entrée dans un couvent de Rachelieu, mais avait dû quitter

pendant qu'elle était encore postulante.

En 1956, elle a ouvert une boutique de fleuriste à Montréal, mais ce fut la faillite après six mois, entraînant une perte de \$20,000.

Cécile a eu également des difficultés. Il y a sept ans, Bruno, un de ses jumeaux, est mort à l'âge de 15 mois. Il était né infirme.

Annette et Yvonne avaient suivi des cours d'infirmières, et tout dernièrement Cécile travaillait à temps partiel pour aider à faire vivre ses quatre enfants.

Yvonne, que l'on dit la plus nerveuse des jumelles, demeure à Montréal où elle étudie la peinture, le dessin et l'ébénisterie.

Annette a étudié la musique à Montréal avant son mariage en 1957, et depuis vit à St-Bruno avec son mari et ses trois fils. M. Allard, qui agit à titre de porte-parole non officiel des jumelles, a déclaré récemment qu'elles étaient très près l'une de l'autre, et qu'elles entretenaient des relations amicales avec leurs six autres frères et sœurs demeurant en Ontario.



MARIE DIONNE HOULE, photographiée à la suite de la naissance de sa deuxième fille en 1962. (Téléphoto PC)

GÉRANTS ET COMMIS

de magasin de chaussures demandés pour une grande chaîne de magasins pour Trois-Rivières

Écrire à:
LE NOUVELLISTE
C.P. 668
Dép. 391
Trois-Rivières

Dufresne, Farley et Associés, INGÉNIEURS CONSEILS

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Electricité - Etude économique - Estimation

1447, De Lavendrye,
Trois-Rivières — Tél.: 374-9459

Prescriptions

CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.

PHARMACIE HOUDE

OUVERT
365
JOURS
PAR ANNEE

CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIERES
OUEST

TEL.:
375-9686

Comment offrir une sécurité financière complète

pour votre commerce — succession — famille en cas de décès ou d'invalidité.

Voyez sans retard

REGINALD DUBOIS
RÉS.: 375-9184
BUR.: 375-8311

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

LE PLUS GRAND SPÉCIAL

"BÉLANGER" en Mauricie

CUISINIÈRE 30 pouces

Entièrement automatique
Modèle "Bon Appétit" "De Luxe"

Rég.: \$319.00

SPECIAL

\$198⁰⁰

Venez vous rendre compte de nos bas prix!

Régulier \$439.00

RÉFRIGÉRATEUR 14 pieds cu "De Luxe" sans glace Modèle B.F. 1424

\$258⁰⁰

Gilles Robert meubles

250, DES CHENAUX, CAP-DE-LA-MADELEINE TEL.: 379-2727

SPECIAL

1 ROBE nettoyée et pressée

109

Pichelette NETTOYEUR TEINTURIER

376-3758 140 RUE HÉTEL

Nous allons chercher et livrons rapidement

TAPIS

Patio plush

Les tapis d'extérieur et intérieur sont encore assez nouveaux pour susciter l'intérêt, et Toronto Carpet vient tout juste d'ajouter à sa collection, le plus sensationnel de tous, le Patio Plush de 100% nylon qui brave toutes les intempéries et résiste aux pires traitements. C'est le tapis de peluche rêvé pour un client moyen, qui cherche un tapis d'aspect luxueux à un prix modique.

SPECIAL

\$695 v.c.

Lamy LTYE

120 DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-4991

Au Vietnam pour rigoler, il revient avec une médaille

CAMP PENDLETON, Calif. (PA) — Parti comme volontaire dans le corps des marines américain, pour rigoler, e l jeune caporal Robert G. Dalton, de Montréal, rentre chez lui un héros, portant fièrement sur la poitrine la Navy Cross, deuxième décoration américaine en importance.

A lui tout seul, il avait réussi à sauver les restes de son unité en Vietnam et à déjouer les plans de trois régiments nord-vietnamiens.

L'ordre du jour où il est cité pour la Navy Cross, dit que le jeune Dalton, âgé de 22 ans, s'était à trois reprises jeté à l'assaut des postes avancés des Nord-Vietnamiens, qui avaient pris dans une embuscade les 40 hommes de son peloton. La bataille s'était déroulée en mai dernier, à proximité de la zone délimitée qui sert de ligne de démarcation entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Au cours d'un de ces assauts, Dalton avait couru, torse nu, tirant avec la mitrailleuse qu'il tenait sous le bras. De sa chemise, il s'était servi pour entourer le barillet chaud de sa mitrailleuse afin de ne pas se brûler les doigts.

Une fois à court de munitions, il s'est emparé d'un pistolet et d'une grenade à main et était tout seul monté à l'assaut d'un bunker, obligeant les Nord-Vietnamiens à abandonner leur dernier avant-poste.

C'est le général Leonard F. Chapman fils, commandant des marines, qui a épinglé la semaine dernière, la médaille conférée à Dalton pour son courage au combat.

1970

LE NOUVELLISTE

50 ANS D'INFORMATION

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Nuageux avec risque de neige au cours de la soirée. Températures près de la normale. Vents légers. Minimum et maximum 15 et 30. Aperçu pour mardi: généralement doux et ciel variable.

Le téléphone: 374 6221

LE NOUVELLISTE

50e année, No 103 Edition Sorel, lundi 2 mars 1970 Dix cents

ROBES *Vanité*

117, DES FORGES TROIS RIVIERES 174 5913



LORS DU SOUPER DIT de l'autorité du club Richelieu-Sorel. De gauche à droite MM. Gaetan Tremblay, qui représentait le député Maurice Martel, Hector Chapdelaine, maire de Saint-Roch, juge Roger Gagné, Arthur Pontbriand, maire de Tracy, Luc Poupard, maire de Sorel



LES AUTORITES religieuses ont participé au souper dit de l'autorité du club Richelieu de Sorel. De gauche à droite messieurs Jean-Paul Laines, franciscain, curé de Saint-Maxime, Joseph Martel, curé de Saint-Joseph de Sorel, Réal Bertrand directeur général des écoles de la Régionale Carignan, Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de

Par le conseil de ville de Sorel

Les nouvelles structures administratives seront adoptées le quatre mars

SOREL (L.B.) — Les nouvelles structures administratives de la ville de Sorel seront adoptées par le conseil municipal à son assemblée du 4 mars prochain. C'est ce qu'a déclaré le maire, M. Luc Poupard, alors qu'il prenait la parole devant les membres du Club Richelieu, à l'occasion du souper dit de l'autorité.

Selon la charte de la ville, a souligné M. Poupard, le conseil peut chaque année former des comités ou des commissions chargés de voir à l'administration des différents départements. La ville de Sorel en possède une quinzaine, ayant comme membres au moins trois conseillers. Les trois conseillers qui siègent sur tel ou tel comité avaient l'occasion d'étudier les problèmes relatifs à ce service municipal, mais les trois autres conseillers de même que le maire, n'avaient pas cette opportunité. "Ainsi, a ajouté M. Poupard, le conseil statuait sur des questions qui n'étaient véritablement connues bien souvent que de trois ou quatre conseillers". C'était l'un des désavantages, sans compter également la multiplicité de ces comités.

Cette commission siégera une fois la semaine le mardi, et parfois deux, en y ajoutant le mercredi. "Et les recommandations seront faites par le conseil municipal dans son entier", a fait remarquer le maire.

M. Poupard a par ailleurs déclaré que le rapport financier de l'année 1969 sera vérifié par les vérificateurs de la ville, "et je verrai à le soumettre ensuite aux autorités du gouvernement du Québec afin de connaître exactement la situation financière de la ville et où nous allons".

Houde, président du Club Richelieu-Sorel, réunit outre le maire Poupard de Sorel, les maires Arthur Pontbriand de Tracy, Richard Lemay de Saint-Joseph de Sorel, Jules Pélouin de Sainte-Anne de Sorel, Léo Cloutier de ville de Saint-Ours, Roger Tremblay de Pierreville et Hector Chapdelaine de Saint-Roch.

On remarquait également Mgr Denis Robitaille, vicaire général, qui représentait l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de Saint-Pierre, et les curés Joseph Martel de Saint-Joseph de Sorel, Jean-Paul Morin de Saint-Gabriel Lalemant, Jean-Paul Laine

nesse de Saint-Maxime, Henri Laplume de Saint-Jean-Bosco et Joseph-Alfred Saint-Martin de Sainte-Anne de Sorel.

Les autorités scolaires étaient représentées par M. Fernand Lefebvre, président de la Commission scolaire régionale Carignan alors que les députés Florian Côté et Maurice Martel étaient représentés par MM. Philibert Brizard et Gaëtan Tremblay. On remarquait également le nouveau juge de la Cour Provinciale, le juge Roger Gagné.

Le conférencier a été présenté à l'assistance par M. Yvon Régimbald et remercié par M. Rodrigue Lemoyne.

Autorités
Ce souper dit de l'autorité, sous la présidence de M. Marcel

Le service de nuit entre Sorel et l'île Saint-Ignace

M. Côté explique l'attitude du gouvernement fédéral

SOREL (L.B.) — Dans un communiqué émis de son bureau à Ottawa, monsieur Florian Côté, député de Richelieu et secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Agriculture, explique l'attitude du gouvernement fédéral face aux problèmes du service de nuit entre Sorel et l'île Saint-Ignace.

Ce service relève de la juridiction du gouvernement du Québec, étant donné que la Compagnie de la Traverse du St-Laurent assure un service entre deux routes provinciales, soit les routes 2 et 3.

Afin d'aider la Compagnie de la Traverse du St-Laurent Limitée qui opère le traversier, la Commission maritime canadienne a décidé de payer un subside de \$43,000 à la Compagnie de la Traverse à la condition que celle-ci continue son service de traversier à l'année. Le service du traversier est interrompu entre 11h30 p.m. et 6 heures a.m.

A la suite de représentations locales demandant un service de traversier de 24 heures pendant l'hiver, la Commission canadienne des transports fit une enquête afin d'établir le coût pour donner ce service additionnel de 11h30 p.m. à 6 heures a.m. Le coût de ce service fut établi au montant de \$182,000.

Le service entre deux routes provinciales. Les autorités provinciales ont décidé qu'il n'y avait pas de justification pour dépenser \$182,000 afin d'assurer un service de 24 heures pendant l'hiver.

Le pont de Trois-Rivières a été bâti par la ville de Trois-Rivières avec les octrois du gouvernement provincial. "Je comprends que, à cause du coût élevé de ce pont, la province en a accepté la responsabilité", souligne M. Florian Côté.

Le pont Jacques-Cartier à Montréal avait été bâti vers 1923 à la suite d'une entente entre la ville de Montréal, la Commission du port de Montréal et la province de Québec. Ce pont était un pont à péage. L'entente prévoyait que les trois entités devaient payer le déficit à part égale. En pratique, le déficit a été payé par la Commission du port de Montréal et quand le péage a été aboli par Monsieur Diefenbaker, le gouvernement provincial a refusé d'accepter la responsabilité de ce pont avec le résultat que la Commission du port de Montréal (depuis 1936, le Conseil des ports nationaux), a été obligée d'entretenir ce pont à même les revenus qu'elle retirait du port de Montréal.

Traversier St-Ignace-Sorel
Pendant plusieurs années, il y avait un service de traversier qui partait du quai de Berthier et allait au quai à l'entrée du Richelieu à Sorel. Pendant les années 1932 ou 1933 comme travaux de chômage, le gouvernement fédéral a bâti une route de Berthier à St-Ignace ainsi que les trois ponts entre les îles. (depuis le gouvernement provincial a accepté la responsabilité de la route et des ponts.)

Plus tard, un quai fut bâti à St-Ignace et depuis ce temps-là, le traversier opère entre Sorel et le quai de St-Ignace. Ce traversier donnait le service pendant l'été seulement car l'hiver une route était organisée sur la glace du fleuve. Vers 1955, le

Le pont Jacques-Cartier à Montréal avait été bâti vers 1923 à la suite d'une entente entre la ville de Montréal, la Commission du port de Montréal et la province de Québec. Ce pont était un pont à péage. L'entente prévoyait que les trois entités devaient payer le déficit à part égale. En pratique, le déficit a été payé par la Commission du port de Montréal et quand le péage a été aboli par Monsieur Diefenbaker, le gouvernement provincial a refusé d'accepter la responsabilité de ce pont avec le résultat que la Commission du port de Montréal (depuis 1936, le Conseil des ports nationaux), a été obligée d'entretenir ce pont à même les revenus qu'elle retirait du port de Montréal.

Les cas qui ne pourront être réglés par le gérant municipal, seront amenés devant la commission permanente, composée du maire et des six conseillers.

M. Proulx ne renouvellera pas son mandat

SOREL (L.B.) — On croit savoir que monsieur Raymond Proulx, président de l'Association de l'Union Nationale du comté de Richelieu, ne demandera pas de renouvellement de mandat lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui aura lieu le 25 mars prochain.

Monsieur Proulx avait été élu à la présidence de cette association en avril 1969. Il termine donc son mandat comme président de cet organisme.

Soulignons que 100 délégués des différentes villes et municipalités du comté participent à l'élection des membres de l'exécutif de l'Association de l'Union Nationale.

L'école secondaire Fernand-Lefebvre a été érigée au coût de \$6,755,500

SOREL (L.B.) — L'administrateur, secrétaire-tresorier de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Paul Valentine, a souligné, à la veille de l'inauguration officielle de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, qui a eu lieu dimanche

que "le coût de l'école exige des déboursés de l'ordre de \$6,755,500, soit le coût de la construction proprement dite \$5,302,700; l'ameublement, l'équipement et l'outillage \$651,000; l'aménagement extérieur \$250,000 et les honoraires professionnels et les frais de finance \$551,800".

Il a ajouté: "La majeure partie du budget d'immobilisation est subventionnée par le gouvernement, selon une politique établie pour fins de financement des investissements pour des écoles secondaires polyvalentes, par les commissions scolaires régionales".

M. Valentine note aussi: "La subvention octroyée par le ministère de l'Éducation est de l'ordre de \$5,523,021, dont un montant de \$4,280,000 payable au fur et à mesure de l'exécution des travaux et \$1,243,021 applicable au rachat d'obligations. De plus une subvention spéciale au montant de \$1,094,679 est accordée, permettant à la commission scolaire d'honorer le paiement de l'escompte et des intérêts de l'emission d'obligations".

Il a souligné enfin que la "subvention définitive sera établie dès que la commission scolaire aura contracté un emprunt final, pour pourvoir au paiement de la partie du coût total de cet investissement à lui être imputée".



L'ADMINISTRATEUR-SECRETARE-TRESORIER de la Commission scolaire régionale Carignan depuis sa fondation en novembre 1963, M. Paul Valentine.

Il faut saisir davantage le sens de: "On peut vaincre le cancer"

SOREL (L.B.) — On ne saurait trop insister sur l'importance de ce mot d'ordre de la Société Canadienne du Cancer, maintenant familier aux Canadiens depuis un an: "On peut vaincre le cancer".

C'est ce que déclarait, monsieur Camille Huppé, président de la filiale de Sorel, Saint-Joseph, Tracy de la Société Canadienne du Cancer, en annonçant la prochaine campagne de sous-

cription et d'éducation de cet organisme, dans la région.

La présidence de la campagne 1970, qui aura lieu du 15 au 21 mars, a été confiée à mesdames Jacqueline Lévesque et Frank Kay, alors que Madame Joseph Tellier s'occupera de la Journée de la Jonquille, le 9 avril prochain.

Cette croisade annuelle contre le cancer est rendue possible grâce au civisme et au désinté-

Le système scolaire n'a pas échappé à l'évolution rapide

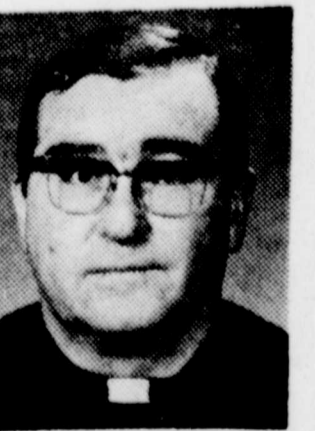
SOREL (L.B.) — "Une évolution rapide et générale est venue changer une foule de choses vail, à la veille de la bédécade dans l'organisation de notre vie. Le système scolaire n'a pas échappé à ce mouvement. L'éducation demeure, sans doute,

ressement de travailleurs bénévoles.

Plusieurs Québécois qui ont eu la sagesse de consulter leur médecin de famille dès le premier signe avertisseur, sont aujourd'hui rétablis et mènent une vie tout à fait normale. Ces citoyens sont donc autant de symboles authentiques de la véracité de ce slogan: "On peut vaincre le cancer", a dit Monsieur Camille Huppé.

Jusqu'à ce que les hommes de science découvrent enfin la cause première de cette mystérieuse maladie, aussi ancienne que l'univers, il n'y a qu'une seule façon de vaincre le cancer: un diagnostic précoce suivi immédiatement d'un traitement approprié. Plus tôt le traitement est appliqué, plus grandes sont les chances de guérison, a signalé Monsieur Huppé.

Si le nombre de guérisons est relativement limité comparativement au nombre des décès attribuables au cancer, c'est que, de l'avis de Monsieur Camille Huppé, la population, en gé-



LE DIRECTEUR DE LA PASTORALE SCOLAIRE à la Commission scolaire régionale Carignan, l'abbé Maurice Salvail

Assemblée spéciale du conseil de ville ce soir

SAINTE-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel tiendra une assemblée spéciale ce soir à 7 heures 30, afin d'adopter une nouvelle résolution concernant un renouvellement d'emprunt. Il s'agit, a souligné le maire, Monsieur Richard Lemay, d'une formalité technique.

On sait que le conseil doit procéder au renouvellement d'un emprunt de 233 mille dollars effectuée il y a quelques années en

vertu des règlements 38 et 39 de la construction de l'usine de filtration de Saint-Joseph-Tracy.

Une résolution adoptée il y a quelques semaines mentionnait un intérêt de 9 pour cent l'an. Cependant les soumissions présentées pour ce renouvellement d'emprunt portent un intérêt de 9 et demi pour cent. Devant ce fait, le conseil municipal doit adopter une nouvelle résolution pour changer la mention du taux d'intérêt.

Dans quelques jours, l'ivressomètre sera utilisé à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Selon les informations que nous a fournies le directeur adjoint Roland Poitras, l'ivressomètre commencera à être utilisé à Trois-Rivières d'ici peu. Il est même question de quelques jours seulement puisque cet appareil acheté pour la force constabulaire trifluvienne est présentement à l'institut médico-légal de la province.

On doit en effet procéder à cette institution à des expertises pour déterminer l'acceptation ou le refus d'opération de ce coûteux appareil, selon des normes établies.

Des cours

Jusqu'à présent, deux policiers trifluviens ont suivi les cours de maniement de l'ivressomètre, le deuxième étant d'ailleurs toujours dans la Métropole à terminer sa formation technique.

En tout, six membres de la force constabulaire de

Trois-Rivières seront affectés à l'ivressomètre quand tous les cours auront été dispensés à Montréal.

On s'attend, selon le sous-directeur Poitras à ce que le policier présentement aux études dans la Métropole, ramène l'appareil avec lui jeudi prochain, lors de son retour au poste no 1.

Les automobilistes doivent donc s'attendre à faire face au délicat et bavard ivressomètre, ceux du moins qui dépasseront la mesure, ce que ne pardonne pas cet enquêteur électronique.

La motoneige fait une autre victime à Daveluyville

DAVELUYVILLE (R.L.) — Une collision frontale mettant en cause une automobile et une motoneige a fait un mort, samedi soir dans le rang 2 de Daveluyville. La victime est le conducteur de la motoneige, M. Marius Deshaies, 30 ans, de St-Sylvere. L'automobile était conduite par Henri-Paul Bineau, 21 ans, de St-Célestin.

La tragédie s'est produite à 20h.35 en face de la ferme de M. André Ayotte. Il semble que la victime soit morte instantanément. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville. Le docteur Soucy constata le décès.

conduit par Romain Maheu de Daveluyville.

Peu après alors que le vicair Jean-Paul Désilets de Daveluyville, s'amenait en vitesse sur les lieux pour administrer les derniers sacrements à la victime, une camionnette qui arriva un peu plus tard ne put éviter de frapper l'automobile du vicair. La camionnette était conduite par Lucien Tremblay, 19 ans, de Daveluyville. Les agents André de Repentigny et Donat Grégoire ont fait les constatations usuelles et l'agent Jean-Pierre Dubois fait enquête dans cette affaire.

Accidents à chaîne

La chaussée glacée a été la cause de cet accident qui en a provoqué par la suite une série d'autres moins graves.

Ainsi, après l'accident le conducteur de la Chrysler 1964, M. Bineau, alors qu'il signalait la présence de sa voiture à un autre automobiliste s'est fait frapper par cet automobiliste. Il a subi des blessures à une jambe et a dû être transporté à l'hôpital. Il fut heurté par un véhicule

L'ivresse publique pourrait ne plus être un délit au Nouveau-Brunswick

L'ivresse publique cessera d'être un délit au Nouveau-Brunswick si la Législature approuve un projet de loi présenté par le ministre de la Justice, M. Bernard Jean.

Un policier pourra seulement arrêter une personne pour ivresse en public, et la détenir que jusqu'à ce qu'elle soit "suffisamment sobre" pour être relâchée. L'abolition des peines d'emprisonnement pour ivresse fait partie d'un nouveau projet de loi destiné à modifier la politique de correction de la province, en insistant davantage sur la réhabilitation de préférence à l'emprisonnement.

En vertu de cette nouvelle loi l'accent sera mis sur la libération provisoire, y compris des pouvoirs plus étendus pour les juges en imposant des amendes, et la création d'une commission de libération conditionnelle composée de cinq membres.



IL NE RESTE plus que trois survivantes des célèbres quintuplées Dionne, à la suite du décès de Marie, vendredi, à Montréal. Elle est la deuxième à droite sur cette photo prise en 1951. La première des quintuplées qui est décédée est Emilie (au centre). Les autres quintuplées sur la photo sont, de gauche à droite, Annette, Cécile et Yvonne. (Téléphoto PC)

Le décès de Marie Dionne réduit à trois le nombre des célèbres jumelles

MONTREAL (PC)—L'une des quintuplées Dionne, Marie, épouse de M. André Houle, de Montréal, est décédée vendredi, après une brève maladie.

Mme Houle était âgée de 35 ans.

Le décès de Marie porte maintenant à trois le nombre des sœurs Dionne, Emilie étant morte en août 1964.

Elle laisse pour pleurer sa perte Annette, de St-Bruno, non loin de Montréal, mariée à un gérant de société de finance, M. Germain Allard; Cécile, séparée de son mari, Philippe Langlois en 1957, demeure maintenant à Québec avec ses quatre enfants, et Yvonne, qui est célibataire et demeure à Montréal.

Le 28 mai 1969, les quatre sœurs Dionne célébraient leur 35e anniversaire de naissance dans l'intimité après de nombreuses années au cours desquelles elles ont tenté d'éviter la publicité.

Nées dans une petite ferme à Callender Ontario, à quelque 12 milles au sud de North Bay, les sœurs Dionne ont éprouvé de nombreuses difficultés de famille depuis qu'elles ont quitté leurs parents, Oliva et Elmhire Dionne, tous deux maintenant dans la soixantaine.

Au cours de leurs rares entrevues il y a plusieurs années, les jumelles ont fait état de la mésentente entre elles et leurs parents, qui s'aggravait à mesure qu'elles vieillissaient.

Elles avaient laissé entendre qu'il y avait désaccord sur les méthodes d'administration de leur fonds de fiducie créé pour les jumelles au moment de leur naissance.

Emilie a été la première à quitter la maison familiale, à l'âge de 16 ans. Elle était postulant chez les Oblates de Marie-Immaculée, à Ste-Agathe, dans les Laurentides, et c'est là qu'elle est morte au cours d'une crise d'épilepsie en août 1964.

Mariée avait 24 ans quand elle a épousé M. Houle, fonction-

naire provincial en 1958. Ils ont eu deux filles avant de se séparer en 1966.

A l'occasion de son 35e anniversaire de naissance, Marie avait placé ses enfants dans un foyer dirigé par des religieuses, et des amis ont exprimé leur inquiétude au sujet de sa santé et tout particulièrement de la

dépression qu'elle manifestait.

Marie était entrée au cloître chez les Servantes du Très Saint-Sacrement à Québec, après avoir quitté la maison familiale. Elle n'avait pu prononcer ses vœux perpétuels étant donné sa faible santé. Elle était alors entrée dans un couvent de Richelieu, mais avait dû quitter

pendant qu'elle était encore postulante.

En 1956, elle a ouvert une boutique de fleuriste à Montréal, mais ce fut la faillite après six mois, entraînant une perte de \$20.000.

Cécile a eu également des difficultés. Il y a sept ans, Bruno, un de ses jumeaux, est mort à l'âge de 15 mois. Il était né infirme.

Cécile et Yvonne avaient suivi des cours d'infirmières, et tout dernièrement Cécile travaillait à temps partiel pour aider à faire vivre ses quatre enfants.

Yvonne, que l'on dit la plus nerveuse des jumelles, demeure à Montréal où elle étudie la peinture, le dessin et l'ébénisterie.

Annette a étudié la musique à Montréal avant son mariage en 1957, et depuis vit à St-Bruno avec son mari et ses trois fils.

M. Allard, qui agit à titre de porte-parole non officiel des jumelles, a déclaré récemment qu'elles étaient très près l'une de l'autre, et qu'elles entretenaient des relations amicales avec leurs six autres frères et sœurs demeurant en Ontario.



MARIE DIONNE HOULE, photographiée à la suite de la naissance de sa deuxième fille en 1962. (Téléphoto PC)

GÉRANTS ET COMMIS

de magasin de chaussures demandés pour une grande chaîne de magasins pour Trois-Rivières

Écrire à:
LE NOUVELLISTE
C.P. 668
Dép. 391
Trois-Rivières

Dufresne, Farley et Associés, INGÉNIEURS CONSEILS

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Electricité - Etude économique - Estimation

1447, De Lavendrye,
Trois-Rivières — Tél.: 374-9459

Au Vietnam pour rigoler, il revient avec une médaille

CAMP PENDLETON, Calif. (PA)—Parti comme volontaire dans le corps des marines américains, pour "rigoler", le jeune caporal Robert G. Dalton, de Montréal, rentre chez lui un héros, portant fièrement sur la poitrine la Navy Cross, deuxième décoration américaine en importance.

A lui tout seul, il avait réussi à sauver les restes de son unité en Vietnam et à déjouer les plans de trois régiments nord-vietnamiens.

L'ordre du jour où il est cité pour la Navy Cross, dit que le jeune Dalton, âgé de 22 ans, s'était à trois reprises jeté à l'assaut des postes avancés des Nord-Vietnamiens, qui avaient pris dans une embuscade les 40 hommes de son peloton. La bataille s'était déroulée en mai dernier, à proximité de la zone démilitarisée qui sert de ligne de démarcation entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Au cours d'un de ces assauts, Dalton avait couru, torse nu, tirant avec la mitrailleuse qu'il tenait sous le bras. De sa chemise, il s'était servi pour entourer le barillet chaud de sa mitrailleuse afin de ne pas se brûler les doigts.

Une fois à court de munitions, il s'est emparé d'un pistolet et d'une grenade à main et était tout seul monté à l'assaut d'un bunker, obligeant les Nord-Vietnamiens à abandonner leur dernier avant-poste.

C'est le général Leonard F. Chapman fils, commandant des marines, qui a épinglé la semaine dernière, la médaille conférée à Dalton pour son courage au combat.

LE PLUS GRAND SPÉCIAL "BÉLANGER" en Mauricie

CUISINIÈRE 30 pouces
Entièrement automatique
Modèle "Bon Appétit" "De Luxe"
Rég.: \$319.00
SPECIAL \$198⁰⁰

RÉFRIGÉRATEUR 14 pieds cu. "De Luxe" sans givre. Modèle B F 1424
Régulier \$439.00
SPECIAL \$258⁰⁰

Venez vous rendre compte de nos bas prix!

Gilles Robert meubles
250, DES CHENAUX, CAP-DE-LA-MADELEINE TEL.: 379-2727

SPECIAL 1 ROBE nettoyée et pressée 109

Picquette NETTOYEUR TEINTURIER
376-3758 140 RUE HERTZEL

Nous allons chercher et livrons rapidement

TAPIS

Patio plush

Les tapis d'extérieur et intérieur sont encore assez nouveaux pour susciter l'intérêt, et Toronto Carpet vient tout juste d'ajouter à sa collection, le plus sensationnel de tous, le Patio Plush de 100% nylon qui brave toutes les intempéries et résiste aux pires traitements. C'est le tapis de peluche rêvé pour un client moyen, qui cherche un tapis d'aspect luxueux à un prix modique.

SPECIAL \$695 V.C.

Lamy LITEE

120 DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-4991

1970

LE NOUVELLISTE

50 ANS D'INFORMATION

Au niveau de l'organisation de Trois Rivières et de la région

Bourassa veut refaire l'unité libérale

par Roger NOREAU

TROIS-RIVIERES — "Je ne suis pas au courant du problème qui existe dans le comté de Trois-Rivières, ce problème qui vient d'être soulevé d'une façon aussi dramatique par cette dame, mais si ce problème existe à Trois-Rivières et qu'il doit être corrigé, il le sera".

C'est ce que déclarait hier, le nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, en tourné dans la Mauricie, alors qu'il s'adressait à environ 500 partisans libéraux au pavillon Mgr Saint-Arnaud de Trois-Rivières. Cette riposte de M. Bourassa est venue à la suite de l'intervention de Mme Jacqueline G. Lemay, membre de l'Association libérale du comté, laquelle s'adressa au micro en ces termes, au jeune chef libéral: "Je demande à M. Bourassa la démission de l'exécutif de l'organisation libérale, laquelle n'agit pas selon les règles du jeu. Je lui demande de mettre dehors du parti l'organisation qui a appuyé Jacques Vachon, lequel n'avait même pas la reconnaissance du parti".

Les moyens qui s'imposent

L'intervention de Mme Lemay contenait également quelques paroles assez virulentes à l'endroit de l'organisation de Trois-Rivières. Toutefois, le chef du Parti libéral a déclaré à l'issue de sa conférence de presse, qu'il avait donné des instructions lors de la rencontre de l'exécutif pour que de l'ordre soit

apporté au sein de l'exécutif de Trois-Rivières, "si non je prendrai les moyens qui s'imposent", a dit M. Bourassa.

Il semble bien que le Parti libéral, sous la direction de son nouveau chef, entend mettre fin aux querelles partisannes et aux conflits de personnalité, qui peuvent exister au sein des organisations de comtés.

Questions

Après avoir exposé en quelques mots les grandes lignes de sa politique, le chef du Parti libéral a répondu durant environ une heure à des questions de la salle. Plusieurs points ont été soulevés durant cette période de questions.

Répondant à la question d'un partisan, concernant le \$200 millions litigieux entre Québec et Ottawa, M. Bourassa a dit que "cet argent devrait être versé aux Québécois et non pas à l'Union nationale, car il y a d'autres aspects des ententes conjointes qui ne sont pas soulevés par ce gouvernement". Et il donna quelques explications à l'égard de ces ententes et celles qui sont acceptées par le gouvernement Bertrand en autant qu'elles fassent son affaire. A ce sujet il ajouta "il paraît que l'Union nationale voulait se faire dire non par Ottawa, de la façon dont ses représentants se sont pris pour tenter de l'obtenir. D'ailleurs il ne faut pas oublier que c'est une tradition dans l'Union nationale de faire les élections sur le dos d'Ottawa".

L'économie

Comme il fallait s'y attendre la majorité des questions de l'assistance portaient sur l'économie du Québec et sur les moyens envisagés par l'économiste qu'est le nouveau chef du Parti libéral.

Répondant aux nombreuses questions sur ce problème de l'heure, M. Bourassa retraça l'exposé des 12 moyens qu'il a suggérés au premier ministre Jean-Jacques Bertrand à la demande de celui-ci pour relancer l'économie du Québec, ce qui veut dire selon le chef libéral, "qu'à Québec nous avons un "gang" de "plorines" qu'il faut absolument mettre dehors".

"Ces moyens sont d'abord, la recherche industrielle, la recherche en commerce, une orientation des efforts de tous les effectifs gouvernementaux vers l'industrialisation du Québec".

Conférence de presse

Répondant à une question d'un journaliste, lors de sa conférence de presse, M. Bourassa a dit que "le système routier de la Mauricie est la priorité régionale pour l'investissement de capitaux pour donner à l'économie de la région l'injection dont elle a besoin pour son développement et son extension".

Considérant que la Mauricie tire la majorité de ses revenus de la forêt, M. Bourassa a ajouté que "son gouvernement verra à la création d'un centre de recherche en industrie

forestière pour améliorer celle-ci et trouver de nouveaux débouchés pour ses produits et également pour trouver de nouvelles utilisations du bois".

Poursuivant ses réponses aux questions des membres de la presse parlée et écrite, le chef libéral a souligné les points suivants:

Le "gang"

Le test du fédéralisme n'est pas encore fait, a-t-il dit, il ne peut se faire avec le "gang de plorines qui est à Québec en ce moment", répétant son expression.

"Il est évident que la discussion constitutionnelle fera partie de la campagne électorale", a-t-il répondu à une autre question.

Un journaliste ayant souligné qu'on n'entendait pas parler souvent de l'agriculture, le chef libéral a riposté en disant qu'"il n'y avait pas un mot sur l'agriculture dans le discours inaugural de la session par Jean-Jacques Bertrand et je crois avoir fait mon meilleur discours politique de ma carrière, alors que dans ma réponse, j'ai consacré une partie substantielle à d'écrire les solutions que je préconise pour remédier au marasme agricole".

Le chef du PLQ était hier soir à Louiseville afin de rencontrer la population dans le cadre d'une assemblée populaire.



Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, était de passage à Trois-Rivières hier où il a rencontré environ 500 militants libéraux au pavillon Mgr Saint-Arnaud. La photo ci-dessus a été prise

alors que le nouveau chef libéral dialoguait avec l'assistance et répondait à de nombreuses questions.

Les gens du Québec veulent du nouveau

"Ce que les gens du Québec veulent, c'est du nouveau et de la compétence. L'équipe au pouvoir est incapable de gouverner. Le gouvernement a d'ailleurs avoué lui-même son impuissance lorsque M. Jean-Jacques Bertrand a bout d'arguments, a fini par me demander ce que je propose pour améliorer l'économie du Québec. Eh bien, pour relancer le Québec, ce qu'il faut, ce sont des gens qui savent administrer".

C'est aussi ce qu'a déclaré le chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, lors de la rencontre populaire qui s'est tenue à Trois-Rivières.

La journée de M. Bourassa avait commencé par une rencontre avec une centaine de jeu-

nes libéraux des comtés de Laviolette et de Saint-Maurice à Shawinigan. Le chef du PLQ a également pris la parole à Shawinigan à midi devant près de 600 personnes lors d'un dîner de fêtes au lard tenu au club de curling de l'endroit.

M. Bourassa s'est livré dans la capitale de la Mauricie à un procès en règle au parti au pouvoir. "Ils ont fait 30 voyages à Paris, soit-disant pour faire venir Michelin au Québec. Michelin n'est pas venu au Québec, ni Dassault, le constructeur d'avions, ni Pechiney, une des plus grandes industries chimiques françaises. Pas plus de succès avec les Etats-Unis: on attendra longtemps l'implantation de Boeing au Québec".

Le chef du PLQ a également fustigé la tentative de l'Union Nationale afin de rendre Ottawa responsable de son incurie. "Quand est-ce que Beaudry et compagnie vont cesser de blâmer Ottawa? Est-ce qu'un ministre des Finances s'il vous plaît, s'est permis il y a deux jours au sujet de l'indépendance en 1974?"

Ils n'ont pas d'argent pour payer les salaires, pour payer les expropriations, pour financer les commissions scolaires, mais ça leur est égal. Ils pensent régler la situation avec l'indépendance. Mais si ça continue, ce ne sont pas eux qui la feront l'indépendance, ça va être le syndic.

Le chômage est le problème no 1 au Québec (Alfred Rouleau)

TROIS-RIVIERES (R.N.) — "Le problème numéro un au Québec en est un de chômage. On dit qu'on va régler le problème constitutionnel après quoi on règlera le chômage. Il ne faut pas oublier qu'une partie de la responsabilité de ce problème repose sur le Québec, lequel avec un budget de \$4 milliards qui se répartit comme suit, ministère de la Famille, \$500 millions, ministère de la Santé, \$700 millions, Education, \$1 milliard, et seulement \$25,000,000 pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, nous sommes en droit de nous poser des questions sur l'efficacité de nos gouvernements. Il faut se rendre compte qu'on est en train d'engouffrer des millions dans des ministères, lesquels actuellement n'ont pas l'importance qu'a le ministère de l'Industrie et du Commerce pour relancer l'économie du Québec".

Centre Landry à Trois-Rivières. La conférence de M. Rouleau portait surtout sur la pauvreté.

Dépenses

Poursuivant son exposé sur les dépenses budgétaires du ministère de l'Education, le conférencier a ajouté, "il va falloir que cela arrête quelque part et que l'on trouve de l'emploi pour ceux que l'on fait instruire. Rattachant l'administration provinciale à la lutte contre la pauvreté, le conférencier a fustigé le gouvernement en disant, "je mets en cause l'utilisation du budget provincial actuel et si on ne coupe pas les dépenses de certains ministères, on ne règlera jamais le problème de la pauvreté au Québec".

Mettant l'importance sur le plein emploi, le conférencier a ajouté que "dans la condition actuelle, la pauvreté est un vrai problème au Québec et au pays. Il ne faut pas être surpris si des gens ne nous prennent pas au sérieux avec nos patentes de lutte stérile sur la constitution, etc. La langue française, j'en suis, mais le gars qui a faim, qui veut travailler ce qu'il

demande c'est un emploi. Nous ne devons pas nous surprendre non plus si nous avons de la contestation, je crois que souvent nos contestataires ont aussi raison".

"Si ceux qui ont le pouvoir financier et les gouvernements ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour créer une société dans laquelle les jeunes pourront vivre autrement qu'en étant pauvre, je dis encore que les jeunes ont raison et que nous verrons encore des comités de citoyens pour contester".

Solutions

Selon le conférencier, "le problème se règlera dans la mesure que le gouvernement saura apporter les solutions au développement industriel du Québec afin de créer les milliers d'emplois auxquels notre peuple a droit. On dit partout que nos assistés sociaux sont des paresseux, non, ils ne sont pas des paresseux, car 90 pour cent de ceux-ci ne désirent qu'une chose, soit avoir un emploi et travailler, car le travail est le propre de l'homme et l'homme est fait pour travailler".

c'est un secret | polichinelle

● Monsieur Marcel Pepin, président général de la CSN donnera une conférence dont le sujet se rapportera à sa "Lettre aux militants", mardi soir le trois mars au conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières. Le président Pepin prononcera cette conférence à l'intention des syndiqués de la région qui se rendront au 550 de la rue Saint-Georges à Trois-Rivières, mais il est bon de préciser que le public en général est invité à prendre part à cette soirée à titre gratuit. Siôt cette réunion terminée, une période a été réservée pour permettre aux représentants de la presse de causer avec M. Pepin et les principaux responsables syndicaux de Trois-Rivières. La conférence est cadulée pour 7h.30.

● Le détective Fernand Thibault, malgré toute sa vigilance, a été victime d'un tour de la part de certains membres du club Laviolette, il s'est en effet fait chiper son chapeau. Avant qu'il ne puisse retracer les coupables, ces derniers lui ont remis son couvre-chef. Il faut dire que Fernand Cherchait déjà depuis plusieurs jours.

● L'avocat Yvan Godin qui avait eu l'occasion de rencontrer le joueur de hockey Rosaire Paiement, des Flyers de Philadelphie et des As de Québec, s'est présenté chez son voisin, Martial Bastien, mercredi dernier avec celui-ci pour écouter la partie télévisée entre le Pittsburgh et les Canadiens. C'est la première fois au cours d'un match de hockey que le grand Yvan n'a pas fait de parallèle entre la façon de jouer des professionnels et sa façon toute particulière.

● Les paris sont ouverts: le vétéran capitaine de l'équipe de quilles Sorento Pizzeria, Jean-Paul Caron, est convaincu que ses hommes triompheront des agressifs porte-couleurs de Lawrence Turcotte, de la Québec Wire. Le championnat de cette populaire ligue de grosses quilles se décidera vraisemblablement ce soir à la salle du Centre d'Achats de Trois-Rivières Ouest. Les deux capitaines ont élevé la voix la semaine dernière et le match promet donc d'être des plus contestés.

Une femme accusée d'avoir tenu une maison de débauche

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Vendredi soir dernier, vers 7h.45, des membres de l'escouade de la moralité de la SQ aidés de confrères de la sûreté municipale trifluvienne, se sont rendus à l'arrière du restaurant Le Roi du Spaghetti sur la rue des Forges à Trois-Rivières. Une autre descente venait de s'inscrire concernant les activités du centre-ville, à la suite de nombreuses autres effectuées depuis quelques mois.

Cette fois, une accusation d'avoir tenu une maison de débauche a été portée contrairement à toutes celles de vagabondage constatées précédemment.

Une seule accusée

En cour des sessions, samedi matin, une seule accusée avait à répondre à cette plainte et elle a nié être la tenancière d'une telle maison.

Représentée par Me Henri Biron, la demoiselle n'a pu obtenir immédiatement de cautionnement car l'examen médical prévu par la loi n'avait pas encore été fait.

Elle devra donc revenir devant le tribunal des sessions au début de la semaine prochaine, après cet examen, pour que soit fixé le montant de ce cautionnement.

Descente

Le cinq mars a été décidé pour procéder au procès de la prévenue trifluvienne.

Rappelons que l'inspecteur Bernard Desjardins et ses hommes participaient à cette dernière descente dans le centre-ville de Trois-Rivières, comme ils l'ont fait aux autres d'ailleurs.

Le directeur Simard satisfait des résultats

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Rejoint au téléphone dans la matinée de samedi, soit quelques heures après la descente de ses policiers pour une cause de moralité dans le centre de Trois-Rivières, le directeur de police Guy-Paul Simard s'est dit très satisfait du travail fait conjointement par la SQ et la sûreté de Trois-Rivières.

Nous lui avons fait cependant remarquer qu'une seule accusation avait été portée en cour des sessions samedi matin, le lendemain du "raid". Cette accusation, précisons-le, en est une d'avoir tenu une maison de débauche ce qui ne s'est

pas vu depuis quelque temps à Trois-Rivières. Le directeur Simard, à qui nous avons fait remarquer cette unique comparaison, nous a répondu: "Il n'y en a qu'une cette fois, mais nous ne lâchons pas!".

C'est d'ailleurs ce que les trifluviens ont remarqué depuis la fin de l'enquête sur le corps de police de Trois-Rivières, puisque depuis ce temps on constate la visite régulière de l'escouade de la moralité de la SQ dans nos murs, qui à chaque fois opère de concert avec les enquêteurs trifluviens dans le centre-ville.



LE CENTRE LANDRY de Trois-Rivières recevait hier une foule de personnalités et de personnes à l'occasion d'un souper bénéfice au profit des organisations de loisirs du Centre. Sur la photo ci-dessus de gauche à droite, M. le

curé Emile Légaré, de Saint-François d'Assise, M. Léopold Auger, président du Centre, M. Alfred Rouleau, conférencier et M. J.J. Caron, M. Donat Corbin, gérant du Centre. (Photo Roland Lemire)

Pour le secteur Nicolet-Yamaska

MM. Raymond et Roger Proulx choisis éleveurs émérites pour l'année 1969

par Régent LAJOIE

ST-LEONARD — Deux éleveurs Holstein de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, MM. Raymond et Roger Proulx, ont été choisis éleveurs émérites pour l'année 1969 par le club des éleveurs Holstein Nicolet-Yamaska.

Les récipiendaires du trophée Clément Vincent ont été honorés lors d'un banquet qui réunissait près de 300 convives à la salle Monaco de St-Léonard d'Aston.

Ce concours existe depuis deux ans seulement et jouit d'une excellente popularité auprès de tous les éleveurs Holstein des comtés de Nicolet-Yamaska. L'an dernier, un éleveur de St-Grégoire, M. Reed, remportait le titre d'éleveur émérite.

Plusieurs personnalités ont pris part à ce magnifique banquet dont le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, le député de Richelieu aux Com-

munes, M. Florian Côté, ainsi que plusieurs maires des villages et paroisses de la région.

Le banquet était sous la présidence de M. Roger Proulx, de Nicolet, président du club des éleveurs Holsteins Nicolet-Yamaska.

De nombreux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture tant provincial que fédéral, ont participé à ce deuxième banquet annuel des éleveurs Holstein.

Outre MM. Raymond et Roger Proulx, propriétaires de la ferme Dupont, située à Port St-François de Nicolet, qui ont remporté les plus grands honneurs pour l'année 1969, plusieurs autres éleveurs Holstein ont mérité des trophées.

C'est ainsi que M. Louis Bouvet, de St-Grégoire a décroché le trophée offert par la Coopérative agricole du Lac St-Pierre pour le meilleur B.C.A. moyen. Un éleveur de Ste-Angele de

Laval, M. Fernand Ducharme, s'est mérité un trophée pour le concours du meilleur B.C.A. de classe II a accepté le trophée Albert Lefebvre.

Le trophée Robert Elie, accordé annuellement au meilleur B.C.A. de classe de trois ans, a été décerné à M. Michel Lemire, de St-Zéphirin, tandis que le trophée Ovide Duval a été attribué à M. Guy Lefebvre de Baieville, pour le concours de meilleur B.C.A. de classe de quatre ans.

Enfin, le meilleur B.C.A. de classe adulte a été obtenu en 1969 par un éleveur de Baieville, M. Marcel Proulx, qui s'est vu attribuer le trophée offert par le club Holstein Nicolet-Yamaska dont le président est M. Roger Proulx.

Ce concours était sous la responsabilité des agronomes de la région dont M. Jean-Marc Bailargeon est le conseiller régional en zootechnie.



LE CLUB DES éleveurs Holstein de Nicolet-Yamaska a reconnu dignement les mérites de plusieurs éleveurs lors d'un banquet qui se déroulait ces jours derniers à la salle Monaco, de Saint-Léonard d'Aston. La ferme Dupont, propriété de MM. Raymond et Roger Proulx, a Port St-François, a remporté les honneurs du concours qui est organisé pour la deuxième année consécutive. Les propriétaires se méritent le trophée Clément Vincent pour avoir été choisis les éleveurs mérites pour l'année 1969. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Roger

Rousseau, président du club des éleveurs Holstein de Nicolet-Yamaska; Raymond Proulx, co-propriétaire de la ferme, qui accepte le magnifique trophée offert par M. Clément Vincent, député du comté de Nicolet et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Roger Proulx, co-propriétaire de la ferme Dupont; Mlle Madeleine Houle, reine de l'Expo Drummond; et M. Florian Côté, député de Richelieu aux Communes. Près de 300 personnes ont pris part au banquet organisé par le club des éleveurs Holstein. (Photo Lajoie).

Le ministre Clément Vincent prendra part aux activités du festival de l'Erable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le Gouvernement du Québec, l'hon. Clément Vincent, sera l'invité d'honneur à deux manifestations du Festival de l'Erable 1970 à Plessisville. En premier lieu, le distingué visiteur assistera à la conférence de presse qui aura lieu le soir du mercredi, 18 mars, à l'érablière de M. Georges Goggin, président du Festival de l'Erable. A sa 2me visite, le ministre Vincent présidera le gala de la reine: ce gala est au programme pour le samedi soir 2 mai à 8h30 (18h30) à l'hôtel de ville. L'hon. Clément Vincent a confirmé qu'il serait présent à ces deux manifestations.

Les princesses

C'est le mercredi, 29 avril, à 7h30 du soir (19h30) que seront inaugurées les manifestations principales du Festival de l'Erable à la grande tente. Le couronnement de la reine se fera au cours de la soirée. Les candidates en lice portent le titre de princesses; ce sont Mlles Dolores Bourque, Carole Dubois, Laurette Fortier. Mme Georges Goggin est leur dame de compagnie et voit déjà aux toilettes de ses protégées. Les princesses du Festival de l'Erable dirigeront la vente des bonbonnières contenant des produits de l'Erable. Trois organismes secondaires des princesses dans leur tâche. Chacune de ces trois personnalités féminines du Festival de l'Erable aura sa source de présentation. Tous pourront assister à ces manifestations qui auront lieu les vendredis 3, 10 et 17 avril. Le lieu de rendez-vous est la Salle St-Louis.

Erablière du festival

Le Festival de l'Erable a une érablière à sa disposition en 1970 pour des parties de sucre à

la "cabane". Cette érablière est celle de M. Lucien Marcoux et est avantageusement située sur la Route 5, à la sortie "est" de la ville. Les amateurs de produits de l'Erable y seront reçus à plusieurs reprises pour des dégustations. C'est également là qu'aura lieu la grande fête champêtre qui commencera à 2h de l'après-midi (14h) le dimanche 3 mai, journée de clôture des manifestations.

L'exposition

La préparation de l'exposition des produits de l'Erable est un autre domaine qui reçoit l'attention de la direction du Festival de l'Erable 1970. Les producteurs de sucre d'érable de tout le Québec sont invités à présenter des exhibits. C'est la plus importante exposition des produits de l'Erable au Canada. Les produits présentés à cette exposition seront vendus aux enchères à 2h30 de l'après-midi (15h30) le dimanche, 3 mai.

Le plus bel homme

Du nouveau est au programme du Festival de l'Erable pour 1970. Il s'agit d'un concours de popularité pour le choix du "plus bel homme de Plessisville". Les promoteurs de cette initiative sont à mettre au point une méthode originale pour ce "beau brumel" du pays de l'Erable. Les éléments masculins de Plessisville seulement (ville et paroisse) sont éligibles. Un tournoi de dard est également prévu au programme des activités du Festival de l'Erable 1970 et la date en sera bientôt déterminée.

Messe sous la grande tente

La grande tente du Festival de l'Erable sera le lieu de rendez-vous cette année encore pour les principales activités. Une messe y sera chantée à midi le dimanche, 3 mai. Le jeudi

soir, 30 avril, un grand "bingo" y sera tenu. La soirée "western" qui a eu tant de succès l'an dernier est de nouveau au programme cette année; les Chevaliers de Colomb en auront la responsabilité et recevront le public sous la grande tente le vendredi, 1er mai. Le même soir entre 7h et 9h (19h à 21h) Plessisville verra du magasinage à l'ancienne dans ses centres commerciaux.

Encore sous la grande tente

La grande tente du Festival de l'Erable est également le lieu où seront reçus les enfants pour la journée qui leur est réservée soit le samedi, 2 mai. Les 15-20 ans s'y réuniront ce soir-là pour de la danse avec des orchestres qui sauront leur donner de la musique de leur choix. C'est également sous la grande tente que prendra fin le Festival de l'Erable 1970. Ces manifestations sont pour le dimanche soir, 3 mai et comprennent: souper avec feves au lard comme menu, distribution de trophées, soirée de danse.

"Operation mille"

Le président du Festival de l'Erable 1970, M. Georges Goggin, souligne que ses collaborateurs et lui-même sont à l'oeuvre plusieurs soirs par semaine pour l'organisation des festivités. Plusieurs comités sont déjà au travail. Le recrutement des membres est un autre point qui retient aussi l'attention du président et de ses dévoués collaborateurs. L'objectif a été fixé à un millier de membres. Jusqu'à maintenant le nombre des inscriptions s'établit à environ 400 et le recrutement se poursuit. M. Georges Goggin fait remarquer à ses aides qu'il est très optimiste sur le succès du Festival de l'Erable 1970 même s'il ne fait pas partie du mouvement des Optimistes.

La commission municipale des loisirs a déjà prévu sa saison estivale

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La Commission municipale des Loisirs a déjà tracé les grandes lignes de son programme d'action pour la saison estivale sur les terrains de jeux. Une attention spéciale est donnée à la natation et à la baignade. Le président de la C.M.L. M. Jean-Guy Ramsay, et ses aides voient également à l'attribution des tâches pour le travail de la période des vacances d'été. Une étude sera bientôt entreprise sur la question de l'"aquatique".

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle ont choisi

Mme Marcel Fréchette comme reine du mois de février pour le cercle. Cet honneur va, par un tirage au sort, à l'une de celles dont l'anniversaire de naissance tombe dans le mois en cours. Les membres, sans exception, prennent part, selon leur date de naissance à ce tirage au sort mensuel, souligne Mme Annette Marie St-Pierre, régente du cercle.

Optimistes

Les Optimistes ont inscrit dernièrement trois nouveaux membres dans leurs rangs. Il s'agit de MM. Yves Couturier, Jean-

Marie St-Cyr, et Yvon Camirand. Ces nouveaux venus portent à 14 le nombre de recrues depuis le début de la présente saison. L'objectif est de 20. Le président pour 1969-70, M. Normand Daneau, fait remarquer que des études sont en cours pour qu'une nouvelle méthode soit adoptée en ce qui concerne les élections pour un nouveau bureau de direction.

La Commission municipale des loisirs donne actuellement toute son attention à l'organisation du sport de la balle molle



LE PRESIDENT SORTANT chez les Optimistes de Nicolet, M. Aimé Chasse, a été l'objet d'un hommage particulier lors de la soirée bavaroise organisée par le club. Plus de 250 personnes sont venues se retremper dans une atmosphère typiquement bavaroise et ont été témoins du témoignage d'amitié et de reconnaissance qui a été rendu à M. Aimé Chasse, qui a été président de l'organisme en 1969. Une plaque-souvenir et un cadeau lui ont été offerts en guise de reconnaissance pour son dévouement, pendant que son épouse acceptait une superbe

gerbe de fleurs. Sur la photo, de gauche à droite, Mme J.-René Paradis, qui a remis les fleurs à Mme Aimé Chasse; M. J. René Paradis, président fondateur du club Optimiste de Nicolet; Mme et M. Aimé Chasse, les jubilaires de cette soirée; et M. Robert Laine, lieutenant gouverneur des Optimistes pour la zone 6. Les organisateurs de la soirée avaient retenu les services d'un orchestre bavarois de Trois-Rivières ainsi que ceux de Gaëtan Ravary, qui a su animer la soirée et intégrer les gens dans ce style de soirée. (Photo Lajoie)

Au fil des jours à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La brigade des incendies a promptement contrôlé un feu qui aurait ravé la gare du C.N. Des garçons qui passaient près de la bâtisse ont vu les flammes ardentes s'échappant de l'une des fournaises et ont donné l'alarme. La gare n'étant plus habitée les pompiers ont enfoncé la porte de la salle d'attente, fermée la clef qui alimente la fournaise en combustible et le feu s'est éteint. Les flammes n'ont causé que peu de dommages mais la fumée acre s'était déjà étendue par tout l'édifice.

La Jeune Chambre a attribué des responsabilités en vue de l'organisation du congrès régional qui aura lieu à Princeville en mai. Un comité voit à la rédaction d'un album-souvenir.

En ce qui concerne le nombre de membres, l'objectif est atteint pour 1969-70. Le programme des activités de mars comprend le souper des gouverneurs et des élections pour un nouveau bureau de direction.

La Commission municipale des loisirs donne actuellement toute son attention à l'organisation du sport de la balle molle

pour la saison estivale. Princeville sera représentée par une équipe dans une ligue régionale. Du travail est en cours pour la formation d'une ligue locale. Les éléments féminins ne sont pas oubliés et les "Coquettes" qui font honneur à leur localité depuis deux ans déjà seront de nouveau à l'oeuvre l'été prochain. Des bonnes volontés qui dirigeaient les "Coquettes" dans le passé seront là encore cette année.

Les Optimistes ont déterminé le programme d'une clinique de sang de la Croix-Rouge. Le Dr Jean-Louis St-Hilaire et le Dr Gervais Tanguay sont en charge de cette clinique qui aura lieu le lundi, 16 mars. L'objectif est de 250 bouteilles. Les donneurs seront reçus au Centre paroissial de 2 à 5h, de l'après-midi (14 à 17h) et de 7 à 10h, en soirée (19 à 22h). Un comité d'accueil composé d'éléments féminins sera dirigé par Mme Régina St-Hilaire. Huit Optimistes s'occuperont des comités de Téléphone et des Autos, M. Roger Baril verra aux paroisses St-Norbert et St-Louis et M. Guy

Cartier s'occupera de la section industrielle.

Ginette Poirier est toujours en première place dans le Circuit féminin du Québec. A la dernière rencontre qui groupait quelque 50 des meilleures quilleuses du Québec, Ginette a porté son pointage à 99. Sa plus proche concurrente, Ginette Pépin, a 87 points. Huguette Vézina occupe la 3ième position avec 78 points.

Courrier Sud

● Les optimistes François Caron et Fernand Rock ont intéressé grandement leurs confrères, lors du dernier souper hebdomadaire du club, en racontant une partie de leur périple au Mexique. Après leur conférence éclair, plusieurs membres enviaient ces deux voyageurs qui étaient accompagnés de Roland Balduc. Le président M. Pierre Cardinal, a démontré un vif intérêt aux impressions de voyage de ses deux confrères.

● Le critique au dernier souper Optimiste, M. Jacques Dumoulin, a fait preuve d'une certaine originalité en "détournant certains faits cocasses" et certaines aventures de ses confrères. Ce fut d'emblée l'un des meilleurs soupers intimes de l'année.

● Une soirée d'information se tiendra à Nicolet, le 5 mars à la salle des garçons de l'école Curé-Brassard, sous l'égide de l'Œuvre des Loisirs. Tous les sportifs sont invités à cette soirée qui portera sur l'information générale relativement aux jeux régionaux.

● Un groupe de quatre jeunes de Nicolet étudient actuellement la possibilité de doter la localité d'un centre d'animation de jeunesse. Une assemblée s'est tenue à cet effet ces jours derniers et pour enrichir leurs travaux, les jeunes ont rencontré M. Armand Demers, un sociologue et un animateur-jeunesse, dans le but de connaître les avantages et les services que ce comité de jeunes est en droit de recevoir.

● Le Carnaval du hockey mineur de Nicolet a été une réussite sur le plan participation puisque plus de 200 jeunes ont participé à ce mini-tournoi. Le président, M. Yves Houle, s'est dit satisfait en général mais déplore l'indifférence des parents qui ne se sont pas déplacés pour voir évoluer leurs fils.

● Dans une résolution qu'il a adoptée à une séance du mois de février, le conseil de ville de Bécancour a décidé que le chauffage des maisons à loyers modiques qui seront construits sur le territoire soit à l'électricité, le tout suivant les normes "Novelec" de la Ligue électrique de Québec.

La Croix-Rouge est en devoir 24 heures par jour

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "La Croix-Rouge est en devoir 24 heures par jour n'importe où et n'importe qui". C'est ce qu'a déclaré M. L.-E. Leprohon, directeur général de district pour la Croix-Rouge canadienne. M. Leprohon a prononcé la conférence au programme d'un souper-causerie au Richelieu de Plessisville. Il a souligné qu'une campagne de financement était en cours. M. Leprohon a également fait remarquer qu'une clinique de donneurs de sang aurait lieu à Plessisville le mardi, 17 mars prochain et que M. Leslie Komlosy était en charge de l'organisation de cette clinique. M. Komlosy était l'un des invités d'honneur à ce souper-causerie du Richelieu.

Services de la Croix-Rouge

M. L.-E. Leprohon a dit à ses auditeurs que la Croix-Rouge n'avait jamais manqué de sang, ceci grâce à la générosité des donneurs. Il a énuméré les sept services donnés par la Croix-Rouge. Ce sont: bien-être des anciens combattants, bureau d'enquête pour les personnes disparues, accessoires pour chambres de malades, secours aux sinistres, cliniques de sang, travail féminin, cours de sécurité aquatique pour les jeunes. Le conférencier a précisé que la Croix-Rouge avait dépensé \$380.000 pour des vaccins à 180.000 enfants du Biafra. Le Dr Guy Pelletier a présenté le conférencier qui a été remercié par M. Fernand Breton.

M. Jean-Marie Quellet, président du Comité provisoire pour l'hôpital de Plessisville a com-

munié une bonne nouvelle. Il vient de recevoir une copie du texte autorisant l'émission d'une charte pour l'hôpital de Plessisville. On sait que le gouvernement du Québec a déjà donné l'assurance qu'un hôpital de 60 lits serait construit à Plessisville au cours des trois prochaines années, projet estimé à un million et demi.

Les jeunes skieurs

Le Richelieu a accepté de payer le transport des jeunes qui se rendent, par autobus, faire du ski au mont Apic le samedi. Cette aide aux jeunes skieurs est pour d'ici à la fin de la présente saison. Par ailleurs, un rapport a été donné sur une partie de hockey jouée avec les Optimistes. Le Richelieu a gagné par 2 à 1. M. Gérard Raymond, président du Richelieu pour 1970, a dirigé le programme de ce souper-causerie qui a pris fin par une projection de film à l'hôtel Manoir Plessis.

Remise détruite par un incendie

LEMIEUX (D.N.C.) — Un incendie d'origine inconnue a détruit de fond en comble une remise appartenant à M. Maurice Gariépy.

Cette remise abritait un réfrigérateur à lait, une trayeuse et ses accessoires.

C'est grâce à l'intervention d'une soufflante à neige et aux pompiers volontaires de Lemieux qu'on a pu épargner la grange et la maison.

Cercle politique pour jeunes libéraux

NICOLET (R.L.) — Un groupe d'étudiants de l'école polyvalente Jean-Nicolet viennent de fonder un cercle politique pour les jeunes libéraux.

Les buts de ces cercles politiques dans les divers centres d'éducation sont d'informer les étudiants sur les politiques du parti Libéral, d'intéresser les étudiants à la politique et de promouvoir la province de Québec dans son progrès économique, social, culturel et politique.

Les élèves qui seront membres du cercle politique pourront jouer un rôle de critique, de surveillance et surtout de

force d'inspiration au sein du parti Libéral du Québec.

Ce cercle, bien que nouvellement fondé, compte déjà une trentaine de membres et ces derniers ont procédé récemment à l'élection d'un conseil exécutif. Ce conseil sera formé de Mlle Louise Bibeau, présidente; M. Jean Guguy, vice-président et M. Claude Beaulac, secrétaire-trésorier.

Tous ces élèves de l'école polyvalente Jean-Nicolet qui font parti du cercle politique du parti Libéral participeront prochainement à un congrès qui se tiendra à Montréal et qui réunira tous les étudiants libéraux du Québec.



Les finances municipales ont été le principal sujet de la causerie prononcée par le premier magistrat de Princeville aux invités du Comité local d'Action politique des Syndicats ouvriers. Les programmes élaborés sur la rénovation urbaine et sur un système d'épuration des eaux usées sont des projets audacieux qui représentent des investissements considérables, a fait remarquer le maire. Avec un budget annuel d'un quart de million, il est prudent à l'heure actuelle de s'embarquer dans une telle aventure, les réalisations par étapes seront probablement la solution adoptée après mûres

réflexions, a conclu le premier magistrat de Princeville. Les participants à cette activité étaient principalement M. Henri Paul Roux (à gauche) responsable du Comité d'Action politique au Conseil central de Victoriaville, M. Marcel Nadeau (2ème de gauche) directeur du comité d'Action politique, des Syndicats ouvriers de Princeville, M. le maire Roger Bibeau (3ème de gauche) le Dr Marc St-Hilaire (4ème de gauche) président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Severin Plante (à droite) président du C.C.V.



PHOTO DE GAUCHE à droite: Mme Georges-Henri Lemire, Mme Clément Allard et la nouvelle présidente qui félicite les

trois personnes dont les mérites ont été reconnus, Mme Georges Beaudet, et Mme Maurice Daneau.